

« Tu n'es ni voleur, ni drogué, tu es juste sans statut légal. »

Farès, Menuisier

Je suis arrivé le 3 avril 2002 par l'Italie. J'ai rencontré des difficultés comme tout le monde mais j'ai essayé de m'intégrer car j'avais la volonté. J'ai travaillé, j'ai appris de nombreux métiers. J'ai travaillé comme plombier, menuisier, sur les chantiers, j'ai participé à la construction de pas mal de pizzerias et autres lieux à Genève. J'ai appris car j'étais jeune et j'étais ouvert, j'ai même travaillé avec des machines numériques !

Et puis, un jour, j'ai perdu mes papiers, j'ai perdu mon laissez-passer, et les contrôles sont devenus serrés, difficiles. Une fois, lors d'un simple contrôle, ils m'ont mis en prison. Comme je ne connaissais pas mes droits, je ne savais pas que je pouvais faire recours, alors j'ai fait mes huit mois. Une semaine avant de sortir de prison, l'immeuble où se trouvait mon appartement, à la rue de Lyon, a brûlé avec toutes mes affaires et mes économies. Comme les pompiers ont tardé à arriver, le toit s'est effondré, c'était une chance que je ne sois pas dedans, je serais peut-être mort. A ma sortie de prison, comme la maison avait brûlé, je n'avais plus rien.

Dès lors, je n'ai plus trouvé d'appartement, et je suis dans la rue depuis sept ans. Heureusement, j'avais gardé de bons contacts avec les gens qui ont travaillé avec moi et qui m'ont hébergé quelques mois par-ci, quelques mois par-là, mais j'avais honte car je ne pouvais contribuer au loyer. Alors, je retournais dans la rue. J'ai dormi dehors, dans les allées, en bas des immeubles.

Finalement, je suis tombé dans le calvaire de la drogue à force de ne pas avoir de perspectives, les mauvaises influences et pour oublier...

Dans la rue, même la police me disait « tu n'es ni voleur, ni drogué tu es juste sans statut légal ». Je n'ai pourtant rien fait ! Je suis né le 4 août 1980, j'ai 37 ans et cela me tue, je n'ai pas de famille, pas d'enfant, rien. Ici, j'ai l'interdiction de rester, je dois partir avant 2019 car je peux retourner en prison lors d'un simple contrôle, sachant que la peine augmente à chaque arrestation, cela peut aller jusqu'à dix-huit mois. C'est injuste car je ne n'ai rien fait, j'ai juste pas de papier.

Maintenant, je veux retourner chez moi, car ils ont vieilli là-bas. Mon père à 69 ans et ma mère est malade, elle est diabétique, je dois lui envoyer de l'argent pour qu'elle puisse aller chez le médecin.

Heureusement que je travaille à Première ligne car je n'ai pas de ressource. Comme je suis chrétien et mon père musulman, des fois je fais du bénévolat, à l'église ou à la mosquée et je fréquente aussi d'autres associations comme le Bateau Genève, la Coulouvrenière, l'atelier du parc Galiffe, le café Cornavin et la Virgule pour le logement où je m'occupais du jardin.

Je suis arrivé au Quai 9 en 2012, lorsque j'ai commencé à me droguer car je cherchais du matériel propre. C'était pas joli, mais j'ai toujours eu peur de choper une maladie et, à la pharmacie, le matériel coûte trop cher. Heureusement qu'ici, vous donnez du matériel propre et qu'on peut voir un médecin, cela évite qu'on meurt d'une overdose comme un chien dans la rue.

« ...je m'appelle Farès, le cavalier, je suis un combattant ... je ne baisserai pas les bras... »

Ici, vous faites un bon travail car vous soutenez les gens abandonnés dans la rue. Je vois du monde sortir de la drogue, de ce monde de ténèbres. C'est un choix personnel de vouloir s'en sortir mais on a besoin d'aide. En faisant des ateliers, ici, on se sent encore utile, qu'on est un être humain, qu'on n'est pas abandonné.

J'ai été dans la rue pour travailler depuis l'âge de douze ans. Parce que je voyais mon père partir travailler à quatre heures du matin et que je voulais l'aider. J'ai donc quitté l'école pour vendre le henné dans les souks et puis je suis devenu pêcheur. Je partais en mer, trois jours par semaine pour pouvoir aider ma famille et mes frères encore à l'école. Comme je connaissais les pêcheurs, un jour j'en ai connu un qui faisait passer les clandestins, j'ai alors payé 300 dinars, juste de quoi régler l'essence et je suis parti vers l'Italie. J'y suis resté trois ans puis je suis venu en Suisse. Je ne connaissais personne, enfin presque j'avais juste une tante. Je pensais qu'elle pourrait m'aider mais elle s'est lavée les mains. Après mon arrivée, j'ai commencé par aider les vendeurs au marché de Plainpalais et petit à petit je me suis fait des amis. J'ai connu un menuisier qui m'a proposé un stage dans une grande entreprise de menuiserie connue de la place, où le chef du personnel m'a permis d'apprendre le métier.

Malheureusement, un jour je me suis coupé le doigt en travaillant sur une machine et ils ont eu peur car je travaillais au noir. Alors ils m'ont demandé d'attendre l'ambulance au loin pour ne pas avoir de problème. A ce moment là, je me suis senti sale comme un torchon. Après cet accident, ils ont arrêté de m'appeler pour travailler. Après quelques temps, ils ont recommencé à m'appeler pour des montages uniquement, plus de travail avec les machines. Mais sans perspective d'avenir et à cause de mon statut, j'ai fini par perdre l'envie de travailler.

J'ai commencé la drogue. Là, ma vie a basculé à 360 degrés. J'étais seul, je ne pouvais même plus aider ma famille qui ne savait et ne sait toujours rien de ma vie, ma mère en mourrait.

Aujourd'hui, je repars, je rentre chez moi avec un projet pour la population dans la rue, car je sais ce que c'est la pauvreté. Là-bas, il n'y a pas de travail, ni de structure sociale et ce que j'ai appris ici, je peux le transmettre pour qu'ils puissent avoir un autre regard, d'autres perspectives. Là-bas c'est le vide total, mais je peux peut-être aider les jeunes. Il me faut juste des machines, là-bas on est encore en arrière. Moi, ce que je voulais c'était réunir de l'argent pour ramener des machines, mais le problème c'est le prix des containers, le transport coûte plus cher que les machines. J'ai alors regardé si via l'Italie ça coûtait un peu moins cher, et effectivement, avec Frs 10'000.-- je pourrais y arriver.

J'aimerais aider les jeunes à quitter le mur sur lequel ils sont adossés toute la journée, ils sont là à rien faire, ils n'ont même pas une idée de ce qu'ils pourraient faire. Moi, je pourrais leur apprendre car j'ai « volé » le métier, j'ai tout appris sans formation, je peux même faire de la peinture, je connais les mélanges et les teintes. A Genève, j'ai appris le bon boulot et cela me donne encore un peu de confiance, la certitude que je peux transmettre le message à ces gens qui n'ont rien vu dans leur vie.

Quand j'étais en prison à Fribourg, j'ai même formé les prisonniers à la menuiserie. Les machines étaient tellement belles là-bas que je leur ai dit que je voulais bien en prendre pour cinq ans à condition qu'à ma sortie, ils me donnent les machines. Finalement, Frs 10'000.-- c'est pas grand-chose, et même si ce ne sont pas des machines neuves, ça fait rien. Mais quand tu es seul, et que tu connais personne, c'est difficile.

J'ai poussé tant de portes même celles des églises, j'ai même parlé avec le conseiller fédéral Leuenberger, il a disparu par la suitemais je ne peux pas faire des miracles, je ne suis pas Dieu, je suis seul ...mais je m'appelle Farès, le cavalier, je suis un combattant ... je ne baisserai pas les bras.

Je vais garder les liens avec Première ligne et les autres associations que j'ai fréquentées afin de monter cette petite menuiserie.

Et dire que j'ai encore des cousins et amis qui veulent venir en Suisse mais, ici, il n'y a rien, c'est la misère. Moi, ce que je veux, c'est les former pour qu'ils restent là-bas. Je n'ai pas d'obstacle dans ma tête, c'est juste les moyens qu'il me manque. Quand je pense qu'un jour, alors que j'étais à Dietikon vers la gare, j'ai vu des machines abandonnées, rouillées même, je me suis dit qu'avec ça j'aurais pu faire quelque chose.

Quand je pense à la drogue, je me dis : « c'est ça que tu as construit ?! ». Au fond de moi, je ne suis pas un drogué.

Cela fait 19 ans que je ne suis pas rentré en Tunisie, je risque même de me faire arrêter en rentrant car j'étais absent longtemps et je n'ai plus de papier. Mais je ne veux plus me cacher, je veux affronter pour aider les gens, ma famille.

Ce soir je pars, je rentre chez moi, en Tunisie, dans mon village, à côté d'Hamamet, à la pointe de la Sicile où le soir, si tu montes sur la colline, tu peux apercevoir les lumières de la côte italienne. Je pars en voiture, j'ai acheté des petits outils d'occasion pour pouvoir commencer. Moi je veux aider les jeunes, il faut changer de mode de vie et c'est avec les jeunes qu'on peut commencer.

Mon passage par les ateliers du Pôle : « ...quelqu'un qui nous anime malgré le vide... »

J'ai fait du ramassage, j'ai aidé Gil pour la vente de badges à la fêtes des Grottes, j'ai aussi confectionné des badges, cela m'a permis de bouger, d'être utile encore une fois, de ne pas me sentir abandonné. Première ligne n'est pas seulement un lieu de consommation, on y est suivi, on sent qu'il y a quelqu'un derrière nous, qui nous anime malgré le vide.

Ce que vous pourriez améliorer ? « ...Un endroit pour s'éloigner de la consommation, dans la nature. »

Il ne manque pas grand-chose, il y a du progrès. Il y a des jeunes qui y travaillent maintenant, et même s'ils n'ont pas vécu dans la rue, un Loïc, une Marie-Claire qui ont mon âge, ils peuvent me comprendre, je peux parler avec eux.

Il ne manque pas grand-chose...juste un endroit pour s'éloigner de la consommation, un endroit pour faire des activités de loisirs, des sorties nature, des sorties culturelles, des ateliers.

Personnellement, je m'en suis sorti car je suis parti à Troinex, juste un peu loin, dans une ferme pendant trois semaines. J'étais dans une famille à la campagne où tu entends encore le coq chanter, où il y a des vaches, des chevaux, où tu vois le Salève, c'est la nature quoi....

J'ai fais mon sevrage « à sec », juste avec des calmants pour dormir et diminuer les douleurs, pas de traitement de substitution. Je m'en suis sorti avec la volonté, je ne suis pas un drogué, je ne suis pas l'esclave des dealers, je ne veux plus de la drogue, c'est une vie d'esclavage, et il y a des personnes qui font de l'argent sur notre dos.

Le mot de la fin : « vous êtes le stop... »

Sans vous, sans le suivi médical et l'aide des travailleurs sociaux, je n'aurais pas pu m'en sortir. On croit qu'on est dur mais on est faible. Je me suis rendu compte que la drogue nous éloigne du chemin. Je suis content de m'en sortir et d'être en bonne santé.

Je souhaite une longue vie à l'association, si vous n'étiez pas là, personne ne pourrait s'en sortir, on choperait encore plus de problèmes, des maladies... vous êtes « le stop ».

Témoignage brut, recueilli et travaillé par Gloria Jimenez, secrétaire pour le Pôle et formatrice en écriture autobiographique (Mars 2017)

LE MOT DU PRÉSIDENT

Une année de changement.

Nous voilà à l'orée d'une nouvelle année qui s'annonce pleine de défis. Première ligne a depuis sa création eu comme ambition de rester au plus proche du besoin des usagers et usagères de drogues, adaptant ses actions et participant à la création des politiques publiques.

Comme vous pourrez le lire dans ce rapport, les enjeux sont nombreux. En premier lieu, il s'agit de garantir le fonctionnement de l'existant afin de continuer à offrir un accueil de qualité à celles et ceux qui en ont besoin. L'augmentation du nombre de personnes fréquentant le Quai 9, ainsi que la détresse sociale de celles-ci, doit nous pousser à continuer à défendre un accès universel et non jugeant. A l'heure des crispations autour des frontières, qu'elles soient cantonales ou fédérales, nous devons garder notre ligne de défense en faveur d'une santé globale et de la dignité humaine. Entre pragmatisme et défense des droits de l'Homme, il est fondamental pour l'association de démontrer au quotidien que l'action auprès des plus précaires ne doit pas se laisser influencer par des aléas populistes ou budgétaires.

Nous avons également à cœur de développer de nouveaux outils afin de toucher des personnes, peu ou pas encore connues, qui consomment des drogues et qui auraient des besoins de soutien et de bonnes informations en la matière. La mise en place d'un système d'analyse de substances psychoactives (Drug Checking), que cela soit lors de manifestations ou en différé, continue d'être portée par l'association. Il s'agit d'offrir à la population du canton un autre moyen d'entrer en contact avec

des professionnels de la réduction des risques et de la prévention. C'est également l'occasion de faire évoluer les représentations autour de la question des drogues. Le chemin n'est pas sans difficulté, mais nous restons convaincus que ce nouvel outil est indispensable à Genève.

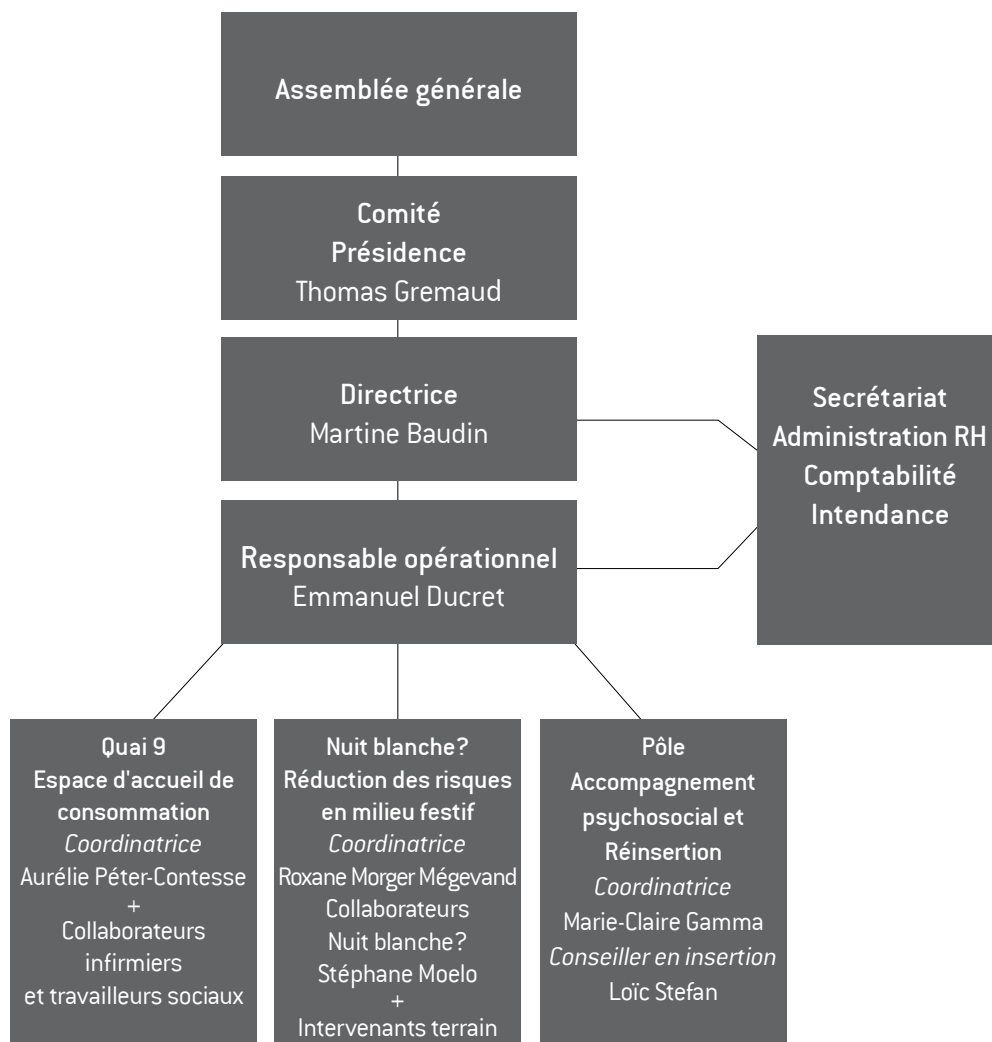
Mais au-delà de ces actions à défendre et à développer, 2018 sera une importante année de transition, avec le départ annoncé de notre chère directrice, Martine Baudin. Personnalité connue et reconnue dans le milieu de la réduction des risques, elle a su, avec passion et détermination, porter haut les couleurs de Première ligne. Sa vision de la politique drogues, sa connaissance fine des problématiques des personnes accueillies ainsi que son engagement sans faille ont permis le développement de nouvelles actions en faveur des plus vulnérables. C'est donc avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance que le comité lui souhaite le meilleur pour la suite de son parcours de vie.

Gageons que nous saurons garder le flambeau intact pour offrir un peu de chaleur à celles et ceux qui en ont besoin.



Thomas Gremaud
Président

L'organigramme (depuis le 1^{er} janvier 2017)



Un comité pour l'année 2016-2017

Engagés, soutenant et mobilisés pour la défense des personnes usagères de drogue, les membres du comité, mené par un président dynamique et disponible :

Thomas Gremaud, président	sociologue
Laurence Pottu, trésorière	directrice adjointe
Laurent Sauveur	spécialiste communication & recherches de fonds
Marius Besson	médecin-généraliste
Anne Meier	avocate
Jean-Marc Guinchard	juriste consultant indépendant

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Dernière assemblée générale, dernier rapport d'activités que j'élabore, je tiens à remercier les innombrables personnes que j'ai côtoyées durant ces longues années, depuis 1993 avec mon remplacement au Bus BIPS, 2001 avec l'ouverture du Quai 9 et, dès 2010, en tant que directrice.

Mes remerciements aux représentants de l'Etat, de la Ville de Genève, de la police et bailleurs de fonds.

Mes remerciements aux nombreux partenaires du réseau socio sanitaire genevois, de la France voisine, sur le plan national et international pour les échanges, les réflexions et les expériences partagées.

Mes remerciements émus à tous les professionnels, hommes et femmes, anciens collègues et l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices actuels-elles qui ont traversé ce travail en réduction des risques, engagés d'abord par le Groupe sida Genève, puis par Première ligne. Ils ont apporté leur engagement, leurs convictions et leur travail de grande qualité.

Quelle diversité d'opinions, de points de vue différents. Ensemble, nous avons imaginé et mis en place des projets forts, adéquats et durables. Nous avons défendu les personnes qui font usage de substances psychoactives, inlassablement l'accès universel, l'accès à la santé et tant de questions essentielles liées à l'usage des drogues et à la place des personnes usagères de drogues, au sein de notre cité, de notre société.

Cet ensemble représente des personnalités riches, beaucoup de compétences, des savoir-faire, des savoir-être...

J'ai beaucoup, beaucoup aimé travailler avec vous! Merci à toutes ces personnes.

Une pensée à Christophe Mani, ancien directeur, qui m'a passé le flambeau il y a près de huit ans mais aussi à Jean-Luc Muhlebach et David Gachet, respectivement coordinateur du Bips/Boulevards et coordinateur du Quai 9.

Mes MILLE grands et chaleureux remerciements à Emmanuel Ducret, avec lequel j'ai travaillé étroitement ces dernières années pour diriger au mieux l'association.

Mes profonds remerciements aux membres du Comité, enthousiasmes, motivés et soutenant, au président, Thomas Gremaud, pour sa disponibilité, son ouverture à l'échange et son soutien constant.

Enfin, je pense aux personnes usagères de drogues. J'en ai cotoyé tant et tant..

J'aime le temps de la rencontre...

***Rencontres éphémères, furtives, ponctuelles, prolongées,
Des fragments de vie déposés, échangés, entre deux portes, entre deux sourires,
Des jours ensoleillés, des jours pluvieux,
Des espérances, des envies de mieux, de normalité,
furieuse envie de vivre, des rages, des désespoirs, des colères.***

Rencontres improbables, au coeur d'une salle de consommation, en manque ou en surdose de produits, des dialogues parfois surréalistes. Le Dormicum qui fait oublier, qui désarticule, la cocaïne qui aide au lien, l'héroïne qui permet l'oubli.

Il y a ceux et celles connus depuis 1993 ou 2001, dès l'ouverture du Quai 9, décédés aujourd'hui, d'autres qui sont encore là, il y a les nouveaux.

***Etre et rester à proximité,
Etre au plus proche de leur réalité, de leurs besoins, de leur coeur,
Peut-être parfois de leur âme, en peine ou en attente de renaissance.***

A quelques mois de mon départ, tous ces souvenirs sont intacts, précieux.

Je les remercie pour toutes ces rencontres qui ont formulé mon engagement, mon investissement et beaucoup de mes convictions.



Martine Baudin
Directrice

Table des matières

Témoignage de Farès	2
Le mot du Président	5
Le comité et l'organigramme associatif	6
Le mot de la directrice	7
Les points forts de l'année 2017	9
Les points forts pour le Quai 9	14
Les points forts pour Nuit blanche?	21
Les points forts pour le Pôle	30
Les perspectives 2018 et Conclusion	36
Les remerciements	37
Les comptes	39
Les annexes :	
- Les missions et objectifs	44
- Le réseau du Pôle	45

Les points forts de l'année 2017

Nous avons démarré l'année avec le nouveau Contrat de prestation 2017-2020, signé à l'automne 2016, prenant en compte le travail mené par **trois dispositifs parfaitement complémentaires** :

Le Quai 9 répond à l'usage plutôt problématique, l'action **Nuit blanche?** donne une information objective et prévient les comportements à risques directement associés à la prise de produit en milieu festif lors de consommations récréatives ou occasionnelles, le Pôle vise la réaffiliation des personnes usagères de drogues à des réseaux hors de la consommation et propose des accompagnements individualisés. A souligner qu'une partie des réponses sociales est couverte par ce plan quadriennal, après de longues heures de discussion. La Direction générale de la santé soutient le développement de prestations sociales mais, de par son appartenance à la santé, ne pouvait soutenir la totalité des heures faites par les professionnels engagés pour le travail d'insertion.

La **Direction de l'Action sociale (DEAS)** a apporté son aide avec l'octroi de Fr. 50'000.-- pour le travail d'insertion. Cette aide a par ailleurs été renouvelée pour 2018.

Egalement de l'argent octroyé pour un comblement du budget de fonctionnement, « une première » venant d'une fondation privée que nous remercions ici très chaleureusement.

À l'interne, nous avons mené la 1^{re} année d'une réorganisation institutionnelle, à l'image des trois dispositifs défendus dans le contrat de prestations. Aujourd'hui, nous bénéficions d'une coordinatrice pour chaque dispositif, avec un travail de transversalité et de coordination globale mené avec et par le responsable opérationnel. Le travail de la directrice a pu se recentrer sur le pilotage de plusieurs gros projets, sur les représentations externes, la recherche de fonds et le travail de réseau, au niveau national, européen et international.

Un nouvel espace, à quelques mètres des locaux principaux, nous a été mis à disposition par la Gérance Immobilière Municipale de la Ville de Genève, grâce au transfert du bail jusqu'alors dans les mains du Groupe sida Genève que nous remercions ici très chaleureusement.

La **Loterie romande** nous a octroyé une aide pour **des travaux de rénovation**, en grande partie pour le Quai 9 qui vieillit mal, comme le sol qui n'avait pas été changé depuis 2001.

Une étude menée par le Centre de recherche sociale de la Haute école de travail social de Genève auprès des personnes fréquentant le Quai 9 eu eu lieu durant quatre semaines, avec la passation d'un questionnaire sur le profil des utilisateurs, ses besoins socio sanitaires, les raisons qui les amènent à venir à Genève et à fréquenter la structure Quai 9. Les résultats de l'étude ne pourront être connus que dans la 2^e partie de l'année 2018 mais nous pouvons déjà souligner que cette étude a permis de conforter les nombreux constats que nous émettons depuis plusieurs années. Trois types de désaffiliation ont pu être mis en éclairage qui correspond bien au travail mené par le Pôle.

L'octroi officiel d'une aide financière par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône Alpes pour la mise à disposition d'un collaborateur de l'Apreto (association basée à Annemasse) au sein des murs de l'association Première ligne. L'objectif premier de ce professionnel est d'intensifier l'accompagnement des personnes usagères de drogues de nationalité française ou ayant des droits sur sol français pour un retour sur leur territoire d'origine dans les meilleures conditions possibles.

Une première invitation de l'art dans les murs du Quai 9, avec la présentation d'un spectacle de chansons d'amour, narrées et chantées, nous a confortés dans notre envie de proposer des événements « décalés », surprenants, hors de la consommation active, dans ce lieu qui a raconté déjà tant d'histoires humaines depuis son existence.

Enfin,

Le démarrage concret d'un **projet d'édition d'un livre sur la question des drogues au sein de notre société**, au coeur de notre cité, avec la Maison d'éditions genevoise « **La Baconnière** ». « Parlons des drogues » (titre provisoire) donnera la parole à des personnes usagères de drogues, à des professionnels de la santé, des proches et à des habitants du quartier des Grottes. Ce livre racontera l'aventure du Quai 9 et présentera également plusieurs essais sur les questions de prévention, en regard du travail de réduction des risques, sur les politiques drogues et ses alternatives à la répression ou encore sur le statut des personnes usagères de drogues. Ce livre sera présenté au printemps 2019.

Les dispositifs de l'association Première ligne restent toujours au plus proche des réalités et des besoins des personnes usagères de drogues

Un virage incontournable devait se faire il y a quelques années afin de continuer à adapter nos prestations et nos actions aux évolutions des consommations de produits psychoactifs. Un travail de réseau devait également s'intensifier, tant les problématiques se sont accrues et complexifiées. Le tissu associatif et institutionnel est dense à Genève. Pour nos trois dispositifs, l'élément majeur en 2017 a été l'intensification du travail de réseau, indispensable pour travailler la cohérence dans l'accompagnement individualisé des personnes usagères de drogues ou pour mieux nous connaître les uns et les autres en tant qu'association/institution. Nombreux sont les acteurs du travail social et du monde médical qui réalisent que cette meilleure connaissance renforce nos pratiques et légitimise les constats liés au publics vulnérables ou fragilisés par des contextes de vie difficiles.

En 2017, Première ligne a poursuivi son travail sur trois niveaux d'intervention, avec des prestations qui restent toujours adéquates, en regard des besoins des personnes faisant usage de substances psychotropes légales et illégales :

Quai 9, seize ans d'existence, vise la consommation à moindre risque pour des personnes dont la majorité vit dans des contextes de vie dégradées et précaires,

Nuit blanche?, douze ans d'existence, information et réduction des risques liés à l'usage de produits en milieu festifs ou pour des consommations dites occasionnelles ou récréatives.

Le Pôle, sept ans d'existence pour un travail d'amélioration des conditions de vie, avec des ateliers d'insertion proposant des postes de travail adaptés ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Nous nous devons de préserver une capacité à faire évoluer nos pratiques et nos prestations en fonction de ces besoins, une capacité à nous remettre en question et à prendre des positions pointues et novatrices en lien avec la consommation de ces produits.

Un travail de réorganisation institutionnelle interne à l'association

C'est bien dans le sens de donner encore plus d'autonomie à chaque dispositif d'une part, et de permettre à la direction de poursuivre son travail de relations extérieures et d'intensification en terme de recherches de fonds d'autre part, qu'une réorganisation interne a eu lieu. Initiée et réfléchie en 2015 et 2016, la nouvelle « mouture » a démarré son expérimentation dès le mois de janvier 2017.

A la tête de chaque dispositif, un poste de coordination qui représente le groupe de coordination, présidé par le responsable opérationnel. Tout en continuant à travailler à l'efficacité et aux développements de prestations propres à chaque dispositif, il y a eu une volonté associative de renforcer la transversalité et l'échange de pratiques entre les professionnels engagés pour l'un ou l'autre des dispositifs. Développement de la pratique réflexive, force de propositions pour de nouvelles prestations ou des projets ponctuels, les recommandations émises par ce groupe de coordination sont essentielles pour la direction de l'association qui, elle, valide les lignes directrices et pilote les processus et les stratégies associatives, en étroite collaboration avec le comité.

Le travail mené durant cette première année a été satisfaisant pour les coordinatrices mais a fait ressortir de nombreuses réflexions que nous allons poursuivre afin d'intensifier l'autonomie de chacun de ces dispositifs. Il s'agit également de maintenir une vision du travail associatif global et de pouvoir s'emparer des nombreux enjeux inhérents à l'évolution des pratiques et des tendances de consommation, aux questions de précarité et d'exclusion et aux développements souhaités pour les années à venir. Les idées et les forces de proposition ne manquent pas, nous allons continuer à documenter notre travail, en vue également du prochain contrat de prestations dès 2021.

Recherches de fonds

Même si l'enveloppe de la subvention annuelle a été augmentée dans le plan quadriennal 2017-2020, les activités actuelles de l'association ne sont toujours pas couvertes dans leur totalité. Ainsi, la recherche de fonds s'est intensifiée en 2017. La prudence dans la gestion financière quotidienne ainsi que le soutien de Fr. 40'000.-- d'une fondation privée nous a permis de finalement terminer l'année 2017 dans les meilleures conditions possibles. Cette fondation nous a également octroyé une aide de Fr. 100'000.-- pour 2018, toujours pour un comblement du budget de fonctionnement.

La Loterie romande nous a octroyé un montant de Fr. 40'000.-- qui a couvert des travaux de réfection au Quai 9, des locaux qui vieillissent, de plus en plus mal, ainsi que d'acquérir divers matériel.

La Direction de l'Action sociale du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé nous a octroyé à fin 2016 une enveloppe de Fr. 50'000.-- qui nous a permis de poursuivre dans de bonnes conditions le travail d'insertion mené par le Pôle, en étroite collaboration avec les professionnels du Quai 9. Enfin, le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie nous a octroyé la somme de Fr. 40'000.-- pour le projet de Service d'analyse de substances psychotropes. Ce projet en stationnaire (consultation hebdomadaire) n'a malheureusement pas pu démarrer en 2017 mais les démarches se poursuivent plus que jamais pour espérer sa mise en œuvre, encore dans la deuxième partie de l'année 2018.

Les salles de consommation s'inscrivent dans une dimension européenne et internationale

1^{er} collectif francophone des salles de consommation de drogues

2017 a été une année faste, 2018 le sera encore plus, avec l'ouverture de nouvelles salles de consommation à moindre risque. Montréal a ouvert trois salles et un bus comportant des places pour la consommation par voie intraveineuse. L'Irlande et le Portugal vont en ouvrir une tout bientôt ainsi que la ville de Philadelphie aux Etats-Unis.

Du côté de la francophonie, à fin 2017, les salles de Paris (gaia-paris.fr) et de Strasbourg (ithaque-asso.fr) ont fêté leur première année d'existence. A Bordeaux, l'association La Case s'attelle également à l'ouverture d'une salle, sans doute plutôt à fin 2018 (lacase.eu). Le Luxembourg (cept.lu), Genève et Lausanne se sont joints à ce réseau. Ainsi, le premier collectif francophone des salles de consommation de drogues s'est constitué lors de la troisième rencontre (Paris-avril 2018). Ce collectif s'est fixé les objectifs généraux suivants :

- Echange de pratiques entre professionnels et association gérant ces SCMR,
- Recherches scientifiques, le souhait étant de documenter et de mettre en commun un certain nombre d'éléments scientifiques liés aux résultats du travail mené par les SCMR,
- Mener un lobbying et un plaidoyer en faveur de l'ouverture et du maintien des SCMR et en faveur des personnes usagères de drogue.

Le travail de réduction des risques au niveau international

Le 25^e Congrès du travail de réduction des risques (*25th International Harm Reduction Conference*) s'est tenu en mai 2017 à Montréal. Deux sujets majeurs ont été le fil conducteur de ces quatre jours de séminaire, celui des Droits de l'homme et de la décriminalisation des personnes faisant usage de drogue

et celui de la régulation des marchés de la drogue (www.hri.global/conference-2017). L'association Première ligne est convaincue de ces propositions d'alternative à la répression et reste toujours proche des recommandations émises par la Commission mondiale pour la politique des drogues (www.globalcommissionondrugs.org). Elle espère également que les projets de régulation du marché du cannabis en Suisse verront rapidement le jour, même si les dernières nouvelles au niveau fédéral ne vont pas dans ce sens.

Les visites et les sollicitations au sein de Première ligne restent fort nombreuses, notamment des médecins, des professionnels de la santé et des chercheurs de Taïwan et de la Suède, des hauts représentants de la police de Grande Bretagne, les Ministres de la santé du Canada et du Québec, des professionnels et représentant du ministère de la santé de l'Iran, de l'île Maurice, des Philippines ainsi qu'une délégation d'Onusida.

Notre collaboration avec le Groupe sida Genève s'est poursuivie, en recevant notamment des représentants de la Coalition PLUS (Union internationale communautaire intervenant dans trente cinq pays auprès de plus de soixante associations de lutte contre le sida et les hépatites. (www.coalitionplus.org).

L'étude Quai 9

L'accès universel aux prestations de réduction des risques menées au Quai 9 a été une nouvelle fois questionné durant l'année 2016. Les discussions avec nos interlocuteurs étatiques ainsi qu'avec les magistrats en charge des départements de la santé et de la sécurité ont donné lieu à la volonté de mener une étude sur les profils des personnes utilisant le Quai 9. Celle-ci a été élaborée avec le Centre de recherche sociale de la Haute école de travail social de Genève, et plus exactement avec Messieurs Laurent Wicht et Jérôme Mabillard ainsi que Laure Scalabrini. Le rapport final est en cours d'élaboration et sera présenté aux autorités genevoises durant le printemps 2018.

Un nouvel espace, le local « 6 »

Durant l'été 2017, le Groupe sida Genève nous apprend qu'il souhaite remettre leur local situé au 6, rue Jean-Jacques de Seillon, situé au cœur du quartier des Grottes. Nous avons bénéficié de cet espace à plusieurs reprises et avons fait part de notre vif intérêt à en disposer si le Groupe sida Genève ne souhaitait plus l'utiliser. Grâce à M. David Perrot, le directeur, et Mme Heide Jimenez Davila, la présidente, et le soutien de Mme Sylvie Bietenhader de la Gérance immobilière municipale, Première ligne bénéficie ainsi depuis le mois de décembre de ce nouvel espace, situé à quelques mètres de nos locaux principaux. Repeint et réaménagé, ce local abrite désormais les réunions hebdomadaires de

l'équipe Quai 9 mais aussi et surtout l'équipe de Nuit blanche?. Celle-ci va profiter de cette opportunité pour développer une nouvelle prestation de permanence libre, sans rendez-vous, pour toute personne qui souhaite obtenir de l'information et des conseils en matière de consommation pour des usages dits récréatifs ou/et occasionnels.

Nous tenons à remercier très chaleureusement le Groupe sida Genève et la Gérance immobilière municipale de la Ville de Genève.

L'équipe de travail

Martine Baudin, directrice

Emmanue Ducret, responsable opérationnel

Le service administratif et comptable

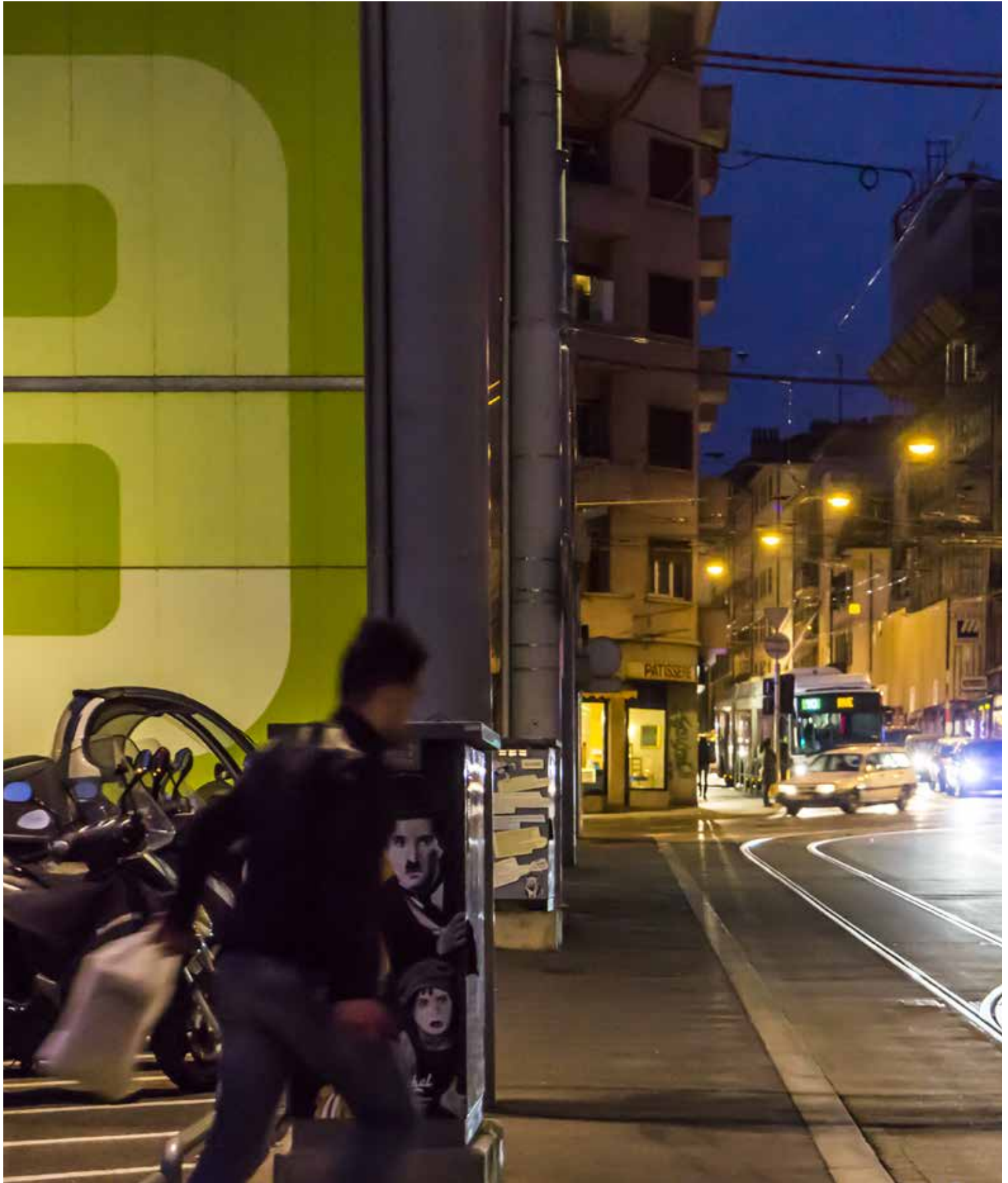
Claire-Marie Kaoual, secrétaire associative

Schéhérazaïde Seraoui et Johane Féret - co/solutions (mandat externe)

Le service intendance

Emilienne Jayet Maneke N'Songa

Pierre Desnoyers



Les points forts pour le Quai 9

Le Quai 9 a poursuivi « sa route » et s'approche grandement de sa « majorité » !

En vue de renforcer la proximité entre la première entrée dans le périmètre des locaux de l'association et la porte d'entrée du Quai 9, **une nouvelle entrée** a été installée, au milieu de la barrière végétale. Cela permet de mieux gérer l'afflux d'une centaine de personnes différentes venant et repartant quotidiennement dans notre structure d'accueil.

Des changements dans l'équipe avec la moitié de l'équipe qui a été renouvelée, apportant ainsi de nouvelles énergies, des regards « neufs » sur la pratique réflexive et sur la gestion quotidienne du lieu. Avec la coordinatrice du Quai 9, Aurélie Péter-Contesse, c'est une équipe flamboyante qui a poursuivi la gestion quotidienne du Quai 9, en continuant à rester au plus proche des pratiques de consommation et des besoins des personnes usagères de drogues.

Dans cet accueil quotidien et pour justement faire face aux besoins du public accueilli, **le travail de réseau a été encore plus important et étoffé**. L'Unité Dépendances (SMPR-HUG), menée par la Dr Barbara Broers, reste notre fidèle alliée, depuis la création du Quai 9. Cette collaboration s'est intensifiée et permet ainsi de faciliter encore plus le lien *réduction des risques & soins* pour un certain nombre de personnes qui fréquentent à la fois une salle de consommation et un lieu de traitement. A cette collaboration, s'ajoute celle avec la Consultation du CAAP Arve (Service d'addictologie-HUG) avec laquelle les liens sont désormais bien tissés et durables.

Les obstacles légaux désormais balayés sur le Canton de Vaud, l'équipe du Passage, ainsi que son comité (Fondation ABS), se sont attelés dès la fin de l'été 2017 à la mise en œuvre **d'un espace de consommation lausannois**, au sein même du Passage. L'association Première ligne a toujours souhaité apporter son soutien à Lausanne pour cette 2^e salle de consommation sur la partie romande de la Suisse !

Nombreux ont été les échanges durant le deuxième semestre 2017. Ceux-ci se poursuivront durant toute l'année 2018, avec la venue au Quai 9 de toute l'équipe du Passage ainsi que des échanges de pratique entre les deux équipes de travail. Nous nous réjouissons ainsi de **cette nouvelle collaboration intercantonale, entre Genève et Vaud !**

Description du dispositif

Le Quai 9 a 16 ans d'existence. De nouveaux enjeux apparaissent au quotidien et font de cet espace de consommation et d'accueil un lieu en perpétuel mouvement. Connu en premier lieu comme un espace de consommation pour personnes usagères de drogues, l'accueil effectué au Quai 9 n'en est pas moins important : en travaillant avec des personnes qui sont souvent mises en marge de la société et considérées comme des personnes « à part », l'accueil qui leur est donné par les professionnels permet de leur redonner une dignité et une place dans une société qui est aussi la leur. Pour beaucoup, le Quai 9 est leur seul lien avec une institution. Nous sommes en « première ligne » : première ligne des besoins, en proximité de la rue.

Créé dans un contexte d'explosion de la consommation de cocaïne par voie intraveineuse en 2001, l'objectif principal du Quai 9 visait au départ à améliorer les conditions de vie des personnes usagères de drogues faisant l'usage de produits psychotropes par injection. Premier espace de consommation en Suisse Romande, seize ans plus tard, il fait toujours office de parent pauvre en comparaison avec la Suisse allemande, qui compte une douzaine de salles de consommation à moindre risque (SCMR). Espace de bonnes pratiques en matière de consommation, en offrant la possibilité de consommation par trois modes différents (injection, inhalation et sniff), le Quai 9 reste, à ce jour, une référence dans le milieu francophone.

Aucune overdose mortelle n'a eu lieu au sein du Quai 9, tout comme dans la centaine de SCMR dans le monde ! C'est dire que ce type de dispositif n'est plus à remettre en question ; quoique, nous le constatons encore régulièrement, la mise en place d'une SCMR reste délicate, associée encore à de l'incitation à consommer. Ce résultat est dû grâce au professionnalisme des intervenants qui sont formés en réanimation et aptes à prodiguer les gestes de premier secours, mais aussi grâce aux nombreuses interactions avec les personnes accueillies et les conseils qui leurs sont prodigués afin d'éviter autant que possible les surdoses de produit. Il est aussi à souligner la confiance accordée par les personnes usagères de drogues envers les professionnels, ainsi que leur responsabilité quant à leur propre santé et celle de leur entourage.

Au-delà de la question sanitaire, la question sociale a été plus que présente durant l'année écoulée. Un constat que nous dressons depuis quelques années déjà et que nous nous devons de documenter encore plus. Le Quai 9 est souvent le seul lien avec une

société ayant peu de réponses appropriées pour une population usagère de drogues, vivant dans des contextes de vie souvent précaires. Il n'est plus rare qu'une personne bénéficiant de droits en Suisse se retrouve à vivre dans la rue et ne soit pas, ou plus insérée dans un tissu social pourtant relativement fonctionnel dans notre pays. Pour d'autres, qui n'ont pas de droit en Suisse, la précarité n'en est qu'augmentée, exacerbant des fragilités déjà omniprésentes et rendant les professionnels très démunis face au peu de réponses qui peuvent être données au regard de situations complexes.

Espace de référence en matière de réduction des risques, le Quai 9 est aussi une référence pour les personnes usagères de drogues. Malgré tous les efforts des professionnels pour créer et/ou mobiliser un réseau externe autour de celles-ci, le Quai 9 - ses professionnels et ses utilisateurs - restent encore un lieu d'appartenance fort, un espace de référence pour la personne usagère. L'une des conséquences est un retour fréquent au Quai 9, même après une période plus ou moins longue « d'absence » (soins, incarcération, résidentiel). Nous remarquons que les personnes qui ont fréquenté le Quai 9 y reviennent, puisqu'elles y sont reconnues et acceptées sans jugement. Il peut être ainsi très compliqué de voir revenir, à nouveau, une personne qui avait réussi à rompre avec son rythme et ses habitudes de consommation.

Offrant au total douze places de consommation, le Quai 9 permet de consommer à moindre risque, quel que soit le mode de consommation choisi. Au départ, les places d'inhalation et de sniff avaient été mises en place comme alternatives à l'injection afin de promouvoir des modes moins invasifs sur leur santé globale. Actuellement, nous pouvons constater que ces deux modes de consommation sont des modes tout autant utilisés, que de nombreuses personnes ne consomment que par inhalation ou par sniff, ou passent entre les différents modes de consommation. Ainsi, la salle d'inhalation est à un taux de fréquentation maximale, il est habituel que nous devions refuser des consommateurs par inhalation. Précisons qu'au niveau national, de plus en plus de salles de consommation mettent aujourd'hui l'accent sur l'inhalation. Dès lors, il s'agira durant l'année 2018 de réfléchir autour de la possibilité d'un potentiel agrandissement, voire de la création d'un second lieu consacré à ce mode.

Public cible

Les personnes usagères de drogues qui viennent quotidiennement, plusieurs fois par semaine, par mois ou occasionnellement, sont majeures et consomment des substances légales et illégales. Par produit légal, il s'agit de la méthadone, souvent détournée de son traitement initial ou du Dormicum dont les prescriptions sont encore abusives. Par

produit illégal, il s'agit dans l'ordre de l'héroïne et de la cocaïne.

Depuis de nombreuses années déjà, les personnes fréquentant notre structure d'accueil rencontrent d'autres problématiques que la consommation uniquement. Aujourd'hui encore pour l'année 2017, nous pouvons citer que les conditions et ressources préalables en matière de santé ne sont même pas remplies pour une partie de notre public qui vient quotidiennement, à savoir la paix, un abri, de la nourriture et un revenu. [cf Charte d'Ottawa]. Pour d'autres, des ressources sont existantes mais peu utilisées.

Question genre, la majorité du public accueilli est masculine; les femmes représentent 9% des personnes fréquentant nos locaux. Cette proportion n'est pas nouvelle, elle est connue comme similaire dans le milieu des personnes usagères de drogues de par le monde. Nous avons toujours constaté que les femmes étaient et restent plus difficilement « mobilisables » mais nous continuons à être extrêmement vigilants pour ce public féminin, certaines bien jeunes, qui vivent d'importantes vulnérabilités.

Objectifs spécifiques et prestations

Le Quai 9 est un accueil qui vise à améliorer la santé globale de la personne usagère de drogues, proposé par des travailleurs sociaux et des infirmiers. Il ne s'agit pas d'un lieu à visée médico-thérapeutique. Par ailleurs, ce lieu n'est ni un lieu de distribution de produits (à ne pas confondre avec le programme de prescription de stupéfiants), ni de vente de drogues.

Un accueil quotidien et renouvelé, ouvert 7 jours sur 7, durant huit heures par jour de 11h à 19h :

Quatre collaborateurs socio-sanitaires et un agent de sécurité sont présents chaque jour, 365 jours par an. Avec une approche basée sur le non-jugement et « l'ici et maintenant », les personnes bénéficient d'une écoute et d'un soutien individualisé.

Information sociale et orientation : toute personne bénéficie de ce travail, directement auprès des professionnels ou/et du Pôle, également présents ponctuellement au Quai 9. Afin de favoriser le travail de relais, de nombreux échanges ont lieu avec le réseau, en particulier avec le Service d'addictologie (consultation du Caap Arve-HUG) ainsi que l'association APRETO (Annemasse), qui effectuent une à deux fois par mois des permanences au sein de nos locaux.

Soins de santé primaire et soutien psychologique :

l'ensemble de l'équipe est formé aux soins de base et collabore étroitement avec le médecin de l'Unité Dépendances du Département de Médecine de Premier Recours (DMPR-HUG). Grâce à cette présence, des prestations médicales plus complexes peuvent

être proposées, tout en favorisant autant que possible le relais vers le réseau hospitalier/médical afin d'éviter l'aggravation d'une santé, parfois déjà bien péjorée.

Mise à disposition de matériel de consommation : au sein de la salle de consommation, tout le matériel nécessaire à la consommation est distribué gratuitement. Pour les personnes le désirant, elles peuvent acheter à bas prix du matériel pour leurs consommations extérieures. Tout matériel usagé peut être échangé gratuitement. La vente et l'échange de matériel sont aussi des moments de discussion, où la personne usagère peut être interpellée sur ses pratiques de consommation.

Espace de consommation : un espace supervisé est mis à disposition, comprenant six places d'injection, quatre d'inhalation et deux pour le sniff. En plus de réduire les risques de transmission des maladies infectieuses en proposant des conseils adaptés, ce cadre sécurisant permet de travailler sur la gestion de la consommation et sur les bonnes pratiques, quel que soit le mode de consommation. Nous valorisons l'expertise et le savoir des personnes usagères de drogues, en misant sur leurs capacités à répliquer ces pratiques lors de consommations à l'extérieur de nos murs.

Réanimations en cas d'overdose : tout intervenant est formé à la réanimation cardio-respiratoire afin de prodiguer les gestes de premiers secours en cas de surdose, en attendant l'ambulance.

Conseils personnalisés avec possibilité de dépistage rapide du VIH/VHC (VCT Migrants) : au cœur de notre intervention, nous retrouvons les questions liées à la prévention du VIH et de l'hépatite C, ainsi que des autres maladies transmissibles. Outre l'offre du matériel stérile, la distribution de préservatifs demeure. Depuis 2009, un dispositif de VCT (Volunteer Counselling Testing) a été mis en place. Cette action permet de recevoir un entretien individualisé autour des questions VIH/VHC et de faire un dépistage rapide si la personne le souhaite.

Bilan 2017 et chiffres

163 nouvelles personnes inscrites

49'126 consommations pour 905 personnes différentes

40,15% de consommation par voie intraveineuse, dont 55,72 % d'héroïne

23.38% par sniff, dont 45,94% d'héroïne

36.46% par inhalation, dont 78,30% d'héroïne

930 soins donnés (une moyenne de 2,55 soins par jour)

33 appels au 144

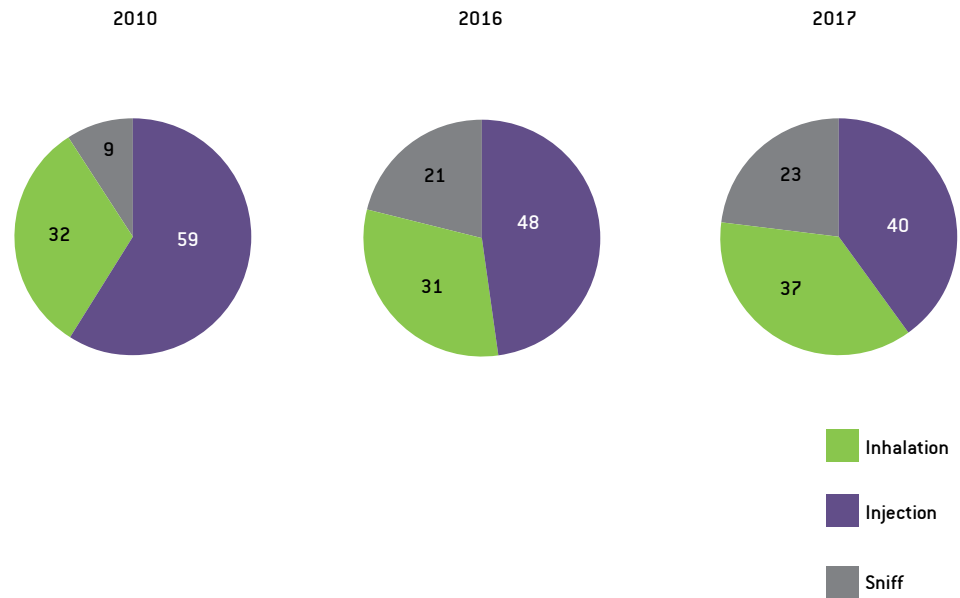
Après une année 2016 très chargée avec un nombre d'inscriptions et de consommations le plus élevé depuis l'ouverture du Quai 9, 2017 a été une année plus « habituelle ». Ce chiffre en baisse peut s'expliquer par le fait que la majorité des personnes usagères de drogue ayant leur domicile à Genève sont déjà inscrites et donc qu'il y a de moins en moins de nouveaux consommateurs, ce dont nous pouvons que nous réjouir.

Malgré le fait que la moyenne des passages quotidiens a diminué de 149 en 2016 et de 135 en 2017, l'année écoulée fut néanmoins très chargée et complexe à gérer pour les intervenants, submergés par les multiples demandes. Afin de permettre un accueil de qualité tout en gérant le collectif et les besoins de chaque personne, un travail d'équilibriste constant est effectué au sein de notre structure d'accueil.

Un grand travail de collaboration est mené entre les professionnels et l'agent de sécurité, posté à l'extérieur la majorité du temps. Il est impératif qu'une ambiance « sereine » puisse être maintenue, tant pour les personnes usagères que pour les professionnels. En moyenne, une personne consomme 54 fois en une année.

Cependant, de nombreuses personnes continuent de fréquenter assidûment la salle de consommation et ce, plusieurs fois par jour. Notre hypothèse d'une consommation répétée comblant le désœuvrement et l'ennui demeure plus que d'actualité. Il y a ainsi moins de personnes différentes fréquentant notre structure, mais avec une consommation augmentée. Fragiles tant au niveau sanitaire que social, de nombreux usagers sont présents chaque jour dans nos locaux, le Quai 9 étant souvent le seul lien gardé avec une structure d'aide par des personnes en chute libre.

ÉVOLUTION DU MODE DE CONSOMMATION EN %



Au niveau du mode de consommation, l'injection reste le premier mode utilisé, même si ce moyen de consommation est en constante diminution, tandis que le sniff est de plus en plus présent. L'héroïne reste le premier produit consommé, particulièrement en inhalation, où elle représente 78% des consommations (contre 56% en injection et 46% en sniff). Le Dormicum, seul ou consommé avec de l'héroïne, reste le second produit consommé au Quai 9. Contrairement à nos voisins suisses allemands, la cocaïne reste moins consommée, avec 11% des consommations par injection, 4% par inhalation et 2% par sniff. En 2017, la consommation du sèvre-long (produit de substitution de type morphine) par injection est apparue. Ce type de consommation a provoqué de nombreuses interrogations pour les professionnels sur la manière la moins risquée

de préparer ce produit qui n'est pas prévu pour la consommation par injection, mais par voie orale.

Avec un taux de retour de 110%, taux présent depuis plusieurs années, la capacité des personnes à ramener leur matériel usagé n'est plus à prouver. Parfois fourni ou acheté dans d'autres structures, il est ainsi rapporté dans nos locaux afin de recevoir du matériel stérile en échange. Ce taux élevé de retour montre l'important travail effectué afin de responsabiliser les personnes usagères de drogues, tant par la nécessité d'utiliser du matériel stérile que par le fait de ne pas laisser du matériel usagé dans l'espace public. En parallèle, nous pouvons ainsi constater une diminution du nombre de seringues retrouvées dans le quartier.

CONSEILS PERSONNALISÉS VIH/VHC (VCT)

	VIH/Sida	VHC (Hépatite C)
Nombre de personnes testées	20	33
Sexe	15 hommes et 5 femmes	25 hommes et 8 femmes
Test réactif	0	6
Statut légal en Suisse	7 suisses 8 français 5 sans permis de séjour	19 suisses 9 français 5 européens

Pour la majorité d'entre eux, ce n'était pas la première fois qu'ils effectuaient cette démarche, certains avaient déjà réalisé un test similaire lors d'une hospitalisation ou au Quai 9. Tout dépistage est effectué en lien avec un entretien, qui permet de discuter autour d'un questionnaire pré établi mais qui amène souvent à d'autres questions plus larges et plus personnelles; moment privilégié avec le consommateur durant lequel ce dernier peut parler librement de ce qu'il souhaite.

En 2017, aucun test n'a été réactif sur le VIH, tandis que 6 l'ont été sur le VHC sur 33 tests au total, soit moins de 20% d'entre eux. Toutes les personnes testées positivement ont été réorientées vers le réseau médical afin que ce premier résultat soit confirmé par une prise de sang.

Le questionnaire effectué lors de l'entretien met aussi en évidence certaines données concernant l'échange de matériel, facteur primaire de transmission du VHC. Sur 27 questionnaires analysés, 90% des usagers ne se sont pas injectés avec du matériel appartenant à une autre personne pendant les trois mois précédant le test. Cependant, 53% d'entre eux ont partagé du matériel avec d'autres, par exemple des pailles pour le sniff ou des cuillères pour la préparation du matériel. De plus, l'utilisation du préservatif lors des rapports sexuels reste préoccupant, puisque 62% d'entre eux déclare l'utiliser de temps en temps ou jamais, ceci pour des raisons d'inconfort, de ne pas en avoir sur eux le moment même ou parce qu'ils sont dans une relation stable. Suite à ces différents résultats, il est nécessaire, en 2018, de mener une campagne de sensibilisation sur les risques de transmissions de ces diverses maladies, tant par la consommation de drogues que lors de rapports sexuels.

Expérimentation d'un fibroscan

En collaboration avec les HUG, notre médecin a effectué pour la première fois des examens par fibroscan, appareil qui sert à mesurer la fibrose du foie, à savoir les atteintes hépatiques provoquées, par exemple, par une hépatite C ou une consommation excessive d'alcool. En deux jours, 18 personnes ont été examinées, permettant ainsi de les sensibiliser sur l'état de leur foie et, pour la plupart, d'effectuer les relais médicaux nécessaires par la suite. Forts de cette première expérience, Première ligne espère avoir à nouveau cet outil à disposition, qui permet d'imager l'état du foie et rend les discussions plus concrètes.

Et le travail d'équipe

2017 fut une année de nombreux changements au niveau opérationnel, notamment par le déplacement de la grille d'entrée en face de l'entrée du Quai 9. Le but principal de cette modification était de pouvoir avoir un meilleur contact avec l'agent de sécurité qui était par le passé trop éloigné de l'entrée et

donc, moins en lien avec les collaborateurs situés à l'intérieur de la structure. Ce déplacement a aussi impacté la présence des utilisateurs autour de nos locaux : moins présents aux alentours de l'arrêt de bus situé sous le pont, l'espace devant le portail d'entrée est devenu un endroit de rencontre privilégié entre consommateurs inscrits ou non et d'autres acteurs du milieu, impactant directement nos activités. Les situations de tensions et de violence à l'extérieur n'ont malheureusement pas été rares durant l'année écoulée. Aujourd'hui, de nombreuses questions liées à cette « scène » sont présentes, que ce soit sur les moyens d'intervention que Première ligne peut fournir, mais aussi sur les autres acteurs de l'espace public qui ont, tous, un rôle à jouer dans cette problématique.

Avec des chiffres de consommation toujours très élevés et des personnes usagères dont les demandes sont multiples, les collaborateurs ont vécu une année difficile et n'ont pas épargné leurs forces afin d'accueillir au mieux toutes ces nombreuses personnes. Au niveau des ressources humaines, 2017 fut une année charnière, avec le départ de cinq collaborateurs et l'arrivée de quatre nouvelles personnes pendant l'année, et une en janvier 2018. L'arrivée de la nouvelle coordinatrice en décembre 2016 ainsi que ces changements ont nécessité un gros travail sur la dynamique d'équipe. L'arrivée de ces nouvelles personnes a aussi demandé une forte implication des collaborateurs plus anciens, afin de leur permettre de s'approprier au mieux ce travail de réduction des risques liés l'usage de drogues.

Perspectives 2018

Le Quai 9 est en constante évolution. Les besoins de notre public s'accroissent pour une meilleure reconnaissance de leur statut, un besoin d'utilité publique et d'amélioration de leurs conditions de vie. Les professionnels ont, quant à eux, la nécessité d'échanger et de construire sur certaines thématiques émergentes ou, au contraire, récurrentes.

2018 sera ainsi l'occasion d'échanger sur de nombreuses thématiques, dont voici quelques principales :

- Nouvelle grille d'entrée : comment gérer l'espace public aux abords du Quai 9, quelles sont les responsabilités de l'association Première ligne, des professionnels et des autres acteurs présents sur cet espace ?

- Nouvelle fenêtre-guichet pour l'échange de matériel et distribution, pour personnes sanctionnées ou pas inscrites au Quai 9 : il s'agira d'intensifier l'accès au matériel de consommation pour des personnes qui ne souhaitent pas utiliser les prestations du Quai 9 ou celles qui sont (momentanément ou de manière durable) sanctionnées pour diverses raisons.

Elles peuvent bien entendu utiliser l'automate à seringue mais cette fenêtre-guichet permettra de maintenir ou de rétablir des liens.

- Utilisation d'un nouvel espace distinct au sein même de la salle d'accueil. Créé en janvier 2018, celui-ci doit permettre une certaine confidentialité lors des entretiens d'inscriptions mais aussi lors d'autres entretiens. Cet espace permettra un échange libre entre la personne usagère et le professionnel, tout en permettant au professionnel de garder une vigilance sur l'activité en salle d'accueil et de porter un soutien à ses collègues quand nécessaires.

- Protocoles, référentiel et cadres de travail : il est important de les faire évoluer en regard de l'évolution des pratiques et des besoins des personnes usagères de drogue.

- Travail en réseau : notamment avec le Service d'addictologie pour la poursuite d'un partenariat en élaborant ensemble des semaines thématiques entre les deux institutions. Soutien constant et concret auprès des professionnels de la structure d'accueil Le Passage (Fondation ABS) qui travaillent d'arrache-pied à l'ouverture de la salle de consommation à Lausanne.

- Constats et hypothèses à poser pour un projet d'ouverture d'un second lieu de consommation.

L'équipe de travail

Aurélie Péter-Contesse, coordinatrice

L'équipe des collaborateurs socio sanitaires

Nadia Borel, Oulfa Bouhalfaia, Gersende Bruchet, Vincent Carruzzo, Luviana Dufey (depuis janvier 2018), **Tiziana Iannace** (depuis octobre 2017), **Vanessa Lehmann, Didier Mathis, Jean-Louis Nicou, Valentine Naef, Anne O'Neill, Nicolas Pontinelli et Olivier Stabile**

L'équipe des collaborateurs socio sanitaires remplaçants

Anaïs Casada, Tamara Chkeidze, Larry Giovo, Cassandra Grandjean, Alexandre Pesenti, Donia Smida, David Sensibile, Réjane Voltolini (depuis février 2018)

Le médecin-consultant

Dr David Schruppf, Unité Dépendances – Service de médecine de Premier Recours (SMPR-HUG)

Nos remerciements chaleureux pour leur travail engagé aux collaborateurs/trices partis-ies durant l'année 2017 : Philippe Hofstetter, Fatima Laribi, Christiane Lubini, Réjane Voltolini, Céline Zonca et le Dr Mathieu Rougemont ainsi que les personnes remplaçantes Maéva Barria, Cerasela Moaca, Florence Roll et Marc Vesin.



Les points forts pour Nuit blanche?

L'année 2017 a démarré sous le signe de la pérennité financière de Nuit blanche? qui est désormais un dispositif à part entière de l'association Première ligne. Ainsi, la subvention annuelle de l'association Première ligne a reçu une augmentation de Fr. 100'000.-- dédiée spécifiquement à couvrir les postes de travail inhérents à la coordination et aux actions de terrain.

Nous l'avons déjà annoncé en 2017 mais nous sommes heureux de le redire, pour cette action créée en 2005 par une dizaine d'institutions œuvrant dans le champ de la prévention et de la jeunesse à Genève. Cette action, extrêmement bien implantée et reconnue également sur le plan national, s'est donc poursuivie avec des temps forts durant l'année 2017.

Les actions de terrain ont été menées dans différents lieux afin de toucher un public de consommateur le plus large possible. Très sollicitée, Nuit blanche? ne peut cependant pas se rendre dans tous les événements festifs, qu'ils soient permanents ou ponctuels. Pour autant, la formation du personnel et l'appui à la mise en place de mesures de prévention et de réduction des risques par les organisateurs (accès à de l'eau, mise à disposition de matériel d'information, observation de comportements à risque) s'est intensifiée. Il s'agit de poursuivre la limitation des prises de risques liés à la consommation de diverses substances et de pouvoir toucher ceux qui consomment les nouveaux produits de synthèse encore très peu connus à ce jour.

Le Projet d'analyse de substances psychotropes (Drug Cheking) a reçu en février 2017 le soutien officiel du Conseil d'Etat genevois et du Ministère public. Bien que le pilotage de ce nouveau projet ne soit pas terminé au moment de la lecture de ce rapport d'activités, nous sommes heureux de souligner que nos efforts, concertés avec ceux de la Commission consultative en matière d'addictions, de sa présidente et de la Direction générale de la santé ont payé! L'étape « ultime » réside dans le fait d'obtenir une autorisation exceptionnelle pour détention de produits interdits auprès de l'Office fédéral de la santé publique qui se retrouve pour la première fois confronté à une demande émanant d'un canton.

Pour autant, une 1^{re} expérimentation du Drug Checking a eu lieu lors de la Lake Parade en juillet.

Description du dispositif

Nuit Blanche? est une action de réduction des risques liées aux substances psychoactives consommées en milieu festif et/ou de manière récréative.

Créée en 2005 par dix institutions du réseau socio-sanitaire genevois d'abord sous la forme d'un projet interinstitutionnel, sans identité juridique propre, Nuit Blanche? est devenue dès 2017 un dispositif à part entière de l'association Première ligne, avec des objectifs définis dans le contrat de prestation de l'association et une ligne budgétaire dédiée.

L'approche multi-partenariale de Nuit Blanche? a été conservée avec la mise en place d'un groupe de soutien, instance de ressource et de conseil qui réunit des représentants des institutions initialement partenaires du projet. De nouveaux membres, représentant les acteurs du milieu festif ainsi que les consommateurs, rejoindront le groupe dès 2018. Etaient représentés au sein du groupe de soutien en 2017 :

- Carrefour AddictionS,
- Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe),
- Groupe Sida Genève,
- Service d'addictologie (HUG),
- Service de la jeunesse (Ville de Genève),
- Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ)

Public cible

Nuit Blanche? rencontre majoritairement des jeunes adultes (25 ans en moyenne), généralement bien intégrés socialement et investis dans un cursus de formation ou une activité professionnelle. Si une petite partie des personnes interrogée¹ fait état de consommations régulières et parfois problématiques, la grande majorité de notre public consomme de manière récréative et occasionnelle. Leur consommation s'inscrit généralement dans un contexte festif, que les produits soient consommés en clubs ou dans le cadre de soirées privées. D'autres formes de consommation occasionnelles se développent également en marge du cadre festif, dans une optique d'optimisation des performances, notamment parmi les étudiants ou les personnes ayant une vie professionnelle active.

Les motivations avancées par le public pour expliquer ses consommations de substances sont le reflet de ce qui le pousse à fréquenter le milieu festif: le besoin d'entrer en relation avec ses pairs, d'expérimenter de nouvelles sensations et d'intensifier ses perceptions, la recherche d'une modification de l'état de conscience, le besoin de s'enivrer, de se désinhiber, de se détendre, pour faire la fête plus longtemps ou par souci d'apaiser la « descente ». En fonction de ces motifs, le public est amené à se tourner vers des produits différents.

1 Enquête nationale sur la consommation récréative de substances, Infodrog, Global Drug Survey 2017.

Quelles substances sont les plus consommées ?

L'alcool, le tabac et le cannabis arrivent en tête. Ces produits sont consommés de façon régulière le week-end pour la plupart des consommateurs et, pour une partie, aussi de façon quotidienne. Bien que consommés de façon plus ponctuelle et généralement réservés aux consommations de fin de semaine², les produits stimulants tels que la MDMA (ecstasy), la cocaïne et les amphétamines (speed) sont également très répandus parmi les consommateurs occasionnels. La consommation de ces stimulants est d'ailleurs en augmentation ces dernières années et tend à se diffuser en raison de sa disponibilité dans des contextes festifs variés et de son expérimentation par des usagers aux profils de moins en moins spécifiques. En effet, selon l'analyse des eaux usées à Genève, la concentration de la cocaïne a augmenté de plus de 60% entre 2016 et 2017 ; elle a quasiment quintuplé pour ce qui concerne la MDMA. Ces augmentations conséquentes sont certainement dues à la demande et à l'offre mais également à l'augmentation de la pureté des produits. On observe aussi une recrudescence de certains produits aux effets hallucinogènes comme le LSD et la kétamine et un renouement avec des substances ayant une image de produit naturel (DMT p.ex.) ou des drogues à base de plantes (solanacées, psylos). Ces produits, emblématiques du milieu alternatif sont présents au sein des raves et des soirées techno underground, mais ils ont aussi tendance à émerger dans d'autres contextes (clubs, fêtes étudiantes).

Bien que de plus en plus visible sur le marché des drogues, la consommation de nouveaux produits de synthèse (NPS) reste très marginale en Suisse³, sans doute en raison de la relative accessibilité des autres substances. Les NPS sont généralement vendus sur le net, parfois comme de l'ecstasy, du cannabis ou du LSD, mais leur consommation reste cantonnée à quelques groupes spécifiques (psychonautes, chemsexuels). Le manque de connaissances sur ces produits et la circulation d'alertes sanitaires ont tendance à rendre les usagers méfiants vis-à-vis de ces substances. La méthamphétamine, dont on parle beaucoup dans les médias, n'est pas non plus très répandue à Genève. Il existe néanmoins des particularités régionales et locales qui influencent son marché et une présence plus importante du produit dans des villes comme Neuchâtel ou Bienne par exemple.

Le développement du Dark-net joue un rôle important dans l'accessibilité des consommateurs au produit. Les usagers occasionnels peuvent aujourd'hui s'autonomiser du trafic de rue et acquérir leurs substances en prenant de moins en moins de risques, notamment via des commandes en ligne. 10% des répondants au Global Drug Survey affirment acheter

leurs substances par l'intermédiaire du Dark-net. Les produits qui y sont le plus souvent achetés sont le cannabis, le MDMA, le LSD et certains NPS comme le 2C-B ou le DMT. L'accessibilité actuelle des produits semble favoriser le développement de nouvelles expérimentations chez les usagers : l'émergence de pratiques comme le chemsex, la consommation de produits psychoactifs par des usagers aux profils plus variés qu'auparavant. En effet, selon le même sondage, 5% des répondants affirmaient ne jamais avoir consommé de drogues avant d'y avoir accès via le Dark-net.

A quels risques le public est-il exposé ?

Qui dit consommation récréative et occasionnelle ne dit pas consommation sans risque, bien au contraire. Le manque d'information sur les produits et les risques liés à la consommation peuvent induire des prises de risques importantes, en particulier lorsqu'il s'agit de consommations d'expérimentation et de primo-consommations.

Les consommateurs récréatifs sont nombreux à s'adonner à la polyconsommation⁴, c'est-à-dire à consommer deux ou plusieurs substances de manière simultanée ou rapprochée dans le temps, de telle façon que leur spectre d'action se chevauche. Plus de deux tiers des répondants à l'enquête nationale déclarent combiner au moins deux substances lors d'une sortie habituelle (tabac exclu). Les mélanges les plus fréquents concernent la combinaison de l'alcool avec une ou deux autres substances. Certains mélanges sont très risqués et peuvent avoir des conséquences fatales ; c'est le cas par exemple du mélange alcool/cocaïne (cocaéthylène), du mélange alcool/kétamine ou du mélange de certains médicaments avec des substances psychoactives : antidépresseurs (IMAOs)/MDMA (syndrome sérotoninergique), antidépresseurs (IMAOs)/cocaïne (surcharge cardiovasculaire sévère).

La polyconsommation induit des risques importants. La consommation excessive, la conduite de véhicules sous influence de substances, les relations sexuelles non protégées sont d'autres exemples de comportements à risque adoptés par les consommateurs. Il existe également un certain nombre de risques intrinsèques aux produits consommés, relatifs à leur composition mais également à leur concentration en substances actives. (Pour plus d'informations à ce sujet, référez-vous au chapitre sur le Service d'analyse de substances psychoactives).

Objectifs spécifiques et prestations

Nuit Blanche? s'inscrit dans la continuité de la mission générale et des buts de l'association Première ligne, avec la spécificité d'adresser les consommations récréatives et/ou en milieu festif. Or, on l'a vu, bien que la majorité d'entre eux ne fasse

2 Selon le Global Drug Survey 2017, la plupart des consommateurs de MDMA affirment en consommer moins de 10 fois/an p.ex.

3 Selon le Global Drug Survey, la consommation de ce type de produit s'élève à environ 1% en Suisse alors qu'elle atteint plus de 10% au Royaume-Uni.

4 Selon l'enquête nationale (Infodrog), plus de deux tiers des répondants déclarent combiner au moins deux substances lors d'une sortie habituelle (tabac exclu).

pas état d'une consommation problématique ou dépendante (et que cette dernière ne soit de fait pas considérée comme relevant d'un problème de santé publique), ils sont nombreux à prendre des risques non-négligeables en lien avec leur consommation de substances (risques sanitaires, aspects psycho-sociaux...). Ces risques sont d'autant plus importants que ces personnes ne s'identifient pas comme des consommateurs à risques, qu'ils manquent d'informations sur le sujet et qu'ils ne sont, en règle générale, pas en lien avec les structures de soins et de soutien existantes.

Nuit Blanche? propose de répondre aux besoins spécifiques de ces publics en diffusant des informations objectives sur les substances et en encourageant les personnes à se responsabiliser dans leurs comportements de consommation. D'où son leitmotiv : « Tu consommes. Tu t'informes ». Si nécessaire, et en accord avec les besoins exprimés par la personne, Nuit Blanche? peut orienter son public vers les relais adéquats. Pour ce faire, Nuit Blanche? travaille sur les axes suivants :

- Interventions (stand, espace chill-out, équipes mobiles) lors de soirées festives,
- Formations et accompagnement des acteurs (organiseurs, groupes de pairs, institutions) souhaitant développer des mesures et mettre en place des actions de réduction des risques en milieu festif,
- Service d'analyse de substances psychoactives (Drug checking),
- Actions de communication et production de matériel de sensibilisation, Récolte de données sur les tendances de consommation en milieu festif,

Nuit Blanche? travaille dans ce sens en étroite collaboration avec son réseau de partenaires genevois, romand et national.

Bilan 2017 et chiffres

196 alertes, produites à partir des résultats d'analyse obtenus par les Services d'analyse de substances psychoactives (Drug checking) à Zurich, Berne, Bâle et Genève

80% des alertes produites concernent des pilules d'ecstasy (MDMA) hautement dosées

40 actions de terrain

4000 contacts (de plus de trois minutes) avec le public en milieu festif

25 personnes prises en charge par Nuit Blanche? pour des malaises ou crises psychiques

1^{re} expérimentation du dispositif mobile d'analyse de substances psychoactives en collaboration avec le laboratoire du Pharmacien cantonal de Berne dans le cadre de la Lake parade en juillet 2017

4^e produit : l'ecstasy est le 4^e produit le plus consommé en milieu festif, après l'alcool, le tabac et le cannabis.

Interventions lors de soirées festives

Une quarantaine d'interventions ont été menées durant l'année 2017. 80% des actions ont eu lieu en clubs et festivals, 10% sur l'espace public et les 10% restants dans le cadre de raves parties.

Ces interventions ont donné lieu à une centaine de contacts prolongés par soirée, soit un total de 4000 sur toute l'année. Nous entendons par contacts prolongés des échanges qui ne se limitent pas à de la prise unique de matériel mais qui donnent lieu à des discussions plus approfondies⁵. Les discussions ont porté pour la majorité sur les substances psychoactives, leurs effets et risques (plus de 80% des échanges), la moitié de ces échanges via la consultation de la base de données « Drug checking » disponible sur nos écrans. La demande du public pour l'analyse de substances est très importante et ces chiffres réaffirment l'importance d'un tel service comme base pour la discussion autour des comportements de consommation. Le reste des discussions a tourné autour des pratiques sexuelles à risque et de la consommation d'alcool. Sur l'ensemble de l'année, vingt cinq personnes ont été prises en charge par nos soins pour des malaises ou crises psychiques. L'équipe d'intervenants a également fait un certain nombre de relais vers le réseau de prestations socio-sanitaires, que ce soit pour des questions de dépistages aux infections sexuellement transmissibles, des problématiques psycho-sociales ou des prises en charge liées aux consommations de substances.

Face aux nombreuses demandes des organisateurs, nous avons fait le choix depuis 2016 de recentrer un maximum nos actions sur les événements que nous identifions comme étant les plus à risques, privilégiant la pertinence de l'intervention sur la quantité. L'enjeu de Nuit Blanche? est aujourd'hui de rester présente et visible dans le milieu festif, au plus près des publics susceptibles de prendre des risques. L'action doit aussi travailler sur des nouvelles manières d'agir et de transmettre au public comme aux organisateurs, les moyens de s'emparer, eux aussi, des questions de réduction des risques.

5 La durée des contacts prolongés est très variable et s'étend de 3 à 45 minutes. Cependant, la majorité des contacts durent moins de 10 minutes.

Formations et accompagnement à la mise en place d'actions et mesures de réduction des risques

Durant l'année 2017, Nuit Blanche? a ainsi eu l'occasion d'accompagner plusieurs acteurs dans la mise en place de mesures et d'actions de réduction des risques en milieu festif. Plusieurs formations ont été dispensées, notamment au personnel de l'Usine, dans le but de transmettre des compétences en termes de réduction des risques et de prise en charge des personnes sous l'effet de substances psychoactives au staff du bar et de la sécurité. L'idée de ce club, au sein duquel Nuit Blanche? assure une présence régulière depuis plusieurs années est, à terme, de pouvoir monter une petite équipe d'intervention à l'interne.

Autre démarche intéressante mise en place par des acteurs du milieu festif : le label We Can Dance It. Ce label, visant à promouvoir l'égalité dans le milieu de la nuit et l'engagement des clubs à l'encontre des violences sexistes, a été initié par deux collaboratrices de la Gravière. Les clubs qui s'engagent dans ce label doivent suivre une formation sur la thématique et mettre en place un plan d'action personnalisé, en cohérence avec un certain nombre de critères énoncés dans la charte du label. Ils doivent également s'engager à porter les messages et valeurs du

label auprès de leur public et de leurs partenaires via la mise en place d'actions de sensibilisation.

Nuit Blanche? a participé à la réflexion initiale sur ce label et participe au projet dans la mesure où la problématique abordée est en lien avec ses offres (création d'un espace festif sécurisé et accueillant pour le public et, dans une certaine mesure, avec la consommation de substances dans ces espaces).

Dans une optique de formation, l'équipe d'intervenants a également accueilli un certain nombre d'observateurs lors des interventions sur le terrain, dont plusieurs personnes qui montent actuellement des projets de prévention et/ou de réduction des risques en milieu festif. C'est le cas des correspondants de Nuit de la ville de Lausanne, des élèves du module en santé communautaire de l'école de Santé de la Source, mais aussi de plusieurs professionnels du domaine des addictions. Nuit Blanche? est toujours ouverte à ce type de démarche dans la mesure où la sensibilisation des publics passe aussi par là. Egalement dans l'idée de donner les moyens aux organisateurs de mettre en place par eux-mêmes des actions de réduction des risques au sein de leurs événements, Nuit Blanche? a distribué plusieurs colis de matériel, en particulier aux organisateurs de soirées privées et de raves parties.

SERVICE D'ANALYSE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (DRUG CHECKING)

Le projet en quelques mots...

QUOI ?

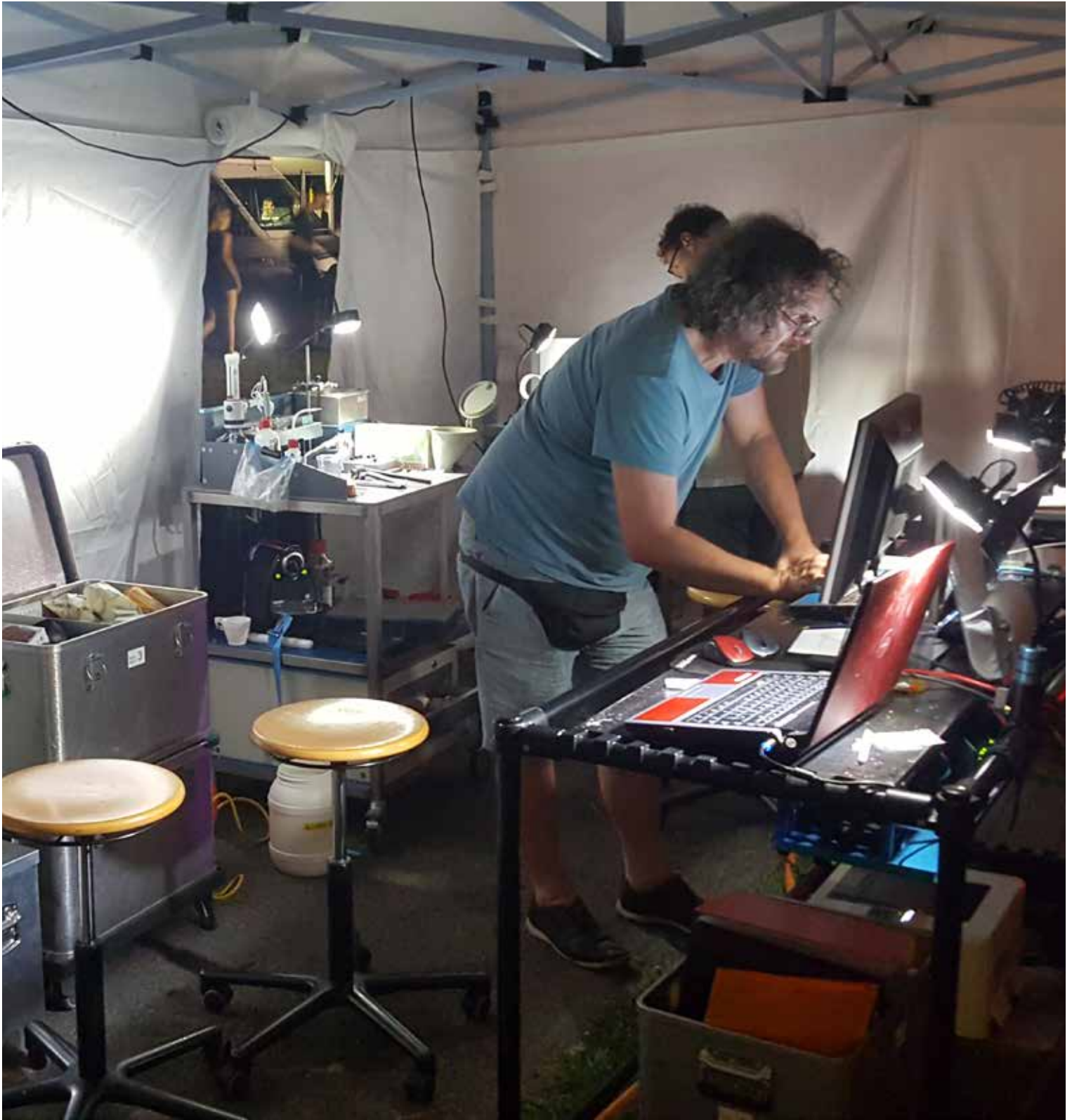
- Un Service en deux volets avec un dispositif mobile (sur site) mené 2-3 fois/an lors d'événements festifs ciblés et un dispositif stationnaire (en différé) avec une permanence ouverte à l'année, dans un local anonyme situé dans le quartier des Grottes

AVEC QUI ?

- Nuit Blanche? est chargé de la coordination du projet
- Le projet fait l'objet d'une collaboration entre Première ligne et le Service d'addictologie (HUG), avec une équipe composée d'intervenants Nuit Blanche? et d'infirmiers du Service d'addictologie
- Le laboratoire du Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (CURML) est chargé d'effectuer les analyses dans le cadre du dispositif stationnaire et le laboratoire du pharmacien cantonal de Berne (KAB) dans le cadre du dispositif mobile

SUIVANT QUELLES MODALITÉS ?

- Le projet fait l'objet d'une phase pilote de deux ans, soumise à évaluation par le bureau d'études genevois evaluanda
- Le projet est suivi par un Comité d'experts réunissant des représentants du corps médical, de la police, du secteur académique et les partenaires directs du projet
- Le projet est ancré dans une Coordination nationale (Infodrog/OFSP)
- Le projet est financé par le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et la prévention de la toxicomanie (Fonds drogue) et par une partie de ressources internes aux HUG et à Première ligne



Où en sommes-nous aujourd'hui ? Après un premier refus en 2006, un nouveau dossier demandant l'autorisation de mettre en place un dispositif d'analyse de substances a été déposé devant la Commission consultative en matière d'addictions (CCMA) fin 2014. A la suite du préavis favorable donné par cette Commission, un groupe de travail composé de représentants du Département de la sécurité et de l'économie (DSE), du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) et du pouvoir judiciaire a été nommé par le Conseil d'Etat dans le but d'examiner la faisabilité du projet. Un avis de droit a alors été élaboré, confirmant la faisabilité du projet sur un plan juridique. Suivant les conclusions de l'avis de droit, le Conseil d'Etat genevois s'est prononcé en février 2017 en faveur du projet, à condition qu'une autorisation exceptionnelle soit demandée à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) au regard de l'art.8, al. 5 de la loi sur les stupéfiants (Lstup). La demande d'autorisation exceptionnelle a été adressée à l'OFSP et nous sommes actuellement dans l'attente d'une réponse afin de pouvoir ouvrir le dispositif stationnaire.

Une convention définissant les objectifs et les niveaux de responsabilité a été signée entre l'Etat et l'association Première ligne pour la mise en place du projet. Egalement, une convention de partenariat entre l'association Première ligne, le Service d'addictologie (DSMP) des HUG et le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (DMCPRU) est actuellement en cours d'élaboration pour régler les modalités de collaboration.

Une première expérimentation du volet mobile a eu lieu lors de la Lake parade en juillet dernier. L'ouverture du dispositif stationnaire, initialement prévue en novembre dernier, a dû être reportée à une date ultérieure en raison des démarches d'autorisation.

Expérimentation du dispositif mobile dans le cadre de la Lake Parade

L'expérimentation du dispositif mobile dans le cadre de la Lake parade a été un succès. Une dizaine d'analyses ont été menées à partir d'échantillons de MDMA et de cocaïne. La tendance générale indiquait des pilules et poudres hautement dosées en substance active. Quatre pilules sur l'ensemble des produits analysés ont fait l'objet d'une alerte diffusée sur la base de données Drug Checking disponible notamment via le site internet de Nuit Blanche?. Les utilisateurs du dispositif ont tous été très satisfaits de cette nouvelle offre; ils ont bien accepté les retours et ont, de manière générale, déclaré qu'ils adapteraient leur consommation en fonction des conseils de réduction des risques prodigués.

Mise en place du dispositif stationnaire

La mise en place du dispositif stationnaire d'analyse de substances psychoactives nous a beaucoup

occupés en 2017. Une équipe dédiée, composée d'intervenants Nuit Blanche?, d'un collaborateur socio sanitaire du Quai 9 et d'infirmières du Service d'addictologie des HUG (CAAP Arve, CAAP Grand-Pré et UTHA), a été formée à l'automne. La formation, qui s'est donnée sur une semaine complète, a réuni des intervenants issus de la réduction des risques, du corps médical, de la police, de la recherche et des laboratoires partenaires. La nouvelle équipe a bénéficié aussi bien d'apports théoriques que pratiques, avec des modules sur le cadre politique et légal du projet, la conduite d'entretiens, la connaissance des substances, les outils et l'évaluation du projet. Elle a également eu l'opportunité de visiter le Service d'analyse de substances de Berne et les laboratoires partenaires du projet à Berne et à Genève.

La plupart des outils (pour le monitoring, l'échange des données avec les laboratoires, etc.) ont été élaborés en collaboration avec les partenaires directs du projet. Les modalités d'évaluation du projet pilote ont fait l'objet de plusieurs séances de travail avec le bureau d'études evaluanda. Les méthodes d'entretien et exigences en termes de consultation font aujourd'hui, dans le cadre de l'élaboration de standards pour les offres de Drug Checking au niveau national, l'objet d'une réflexion commune avec les différents Services d'analyse de substances existants.

Nuit Blanche? dispose aujourd'hui d'un lieu idéal pour ce dispositif stationnaire : un espace anonyme, situé en plein centre-ville dans le quartier des Grottes. Quelques éléments opérationnels restent encore à travailler mais l'équipe du Service d'analyse de substances est globalement prête pour le démarrage du projet.

Que nous apprend le Drug Checking sur les produits en circulation sur le marché ?

Grâce au partage des données issues des différents Services d'analyse existant en Suisse, Nuit Blanche? a pu, cette année encore, donner à son public de précieuses informations sur les substances en circulation sur le marché; elle a pu émettre des mises en garde sur certains produits et diffuser des messages de réduction des risques adaptés. On constate ces dernières années une hausse globale de la concentration en substance active dans la plupart des produits; c'est le cas pour la cocaïne et les amphétamines, malgré la présence de plusieurs produits de coupe dans les échantillons analysés⁶. C'est très régulièrement le cas pour les pilules d'ecstasy, qui peuvent contenir jusqu'à 200-250 mg de MDMA alors que la limite admise est de 120mg. Ce dosage représente trois à quatre fois plus de substance active que ce que l'on trouvait dans les années 90. En 2017, 196 alertes ont été produites à partir des résultats d'analyse obtenus par les dispositifs de Drug checking à Zurich et à Berne.

6 Selon les résultats d'analyse obtenus par les dispositifs de Drug checking à Zurich et à Berne.

80% de ces alertes concernaient des pilules d'ecstasy hautement dosées. Cette tendance implique des risques importants de surdosage involontaire chez les consommateurs.

Autre phénomène à prendre au sérieux : la présence de nouveaux produits de synthèse vendus comme de l'ecstasy, du LSD ou d'autres NPS. Parmi ces nouvelles substances, on retrouve principalement des produits hallucinogènes comme le 2C-B⁷, le DOC⁸, le 25B-NBOMe⁹ et des substances stimulantes, majoritairement de la famille des cathinones¹⁰. L'absorption de ce type de produits, dont les effets sont encore peu connus aujourd'hui, implique des risques supplémentaires pour les consommateurs. Les cannabinoïdes de synthèse semblent poser le plus de problèmes au niveau sanitaire avec des cas réguliers de prise en charge par les services d'urgence.

La base de données « Drug Checking », recensant l'ensemble des résultats produits par les Services d'analyses de substances psychoactives en Suisse, est disponible sur le site internet de Nuit Blanche?

Ancrage réseau de NB?

Nuit Blanche? ne serait pas ce qu'elle est sans son ancrage dans le réseau genevois, romand et national, et sans son travail de partenariat avec les autres projets de réduction des risques existants sur l'ensemble de la Suisse. Ces collaborations sont sources de richesse pour l'action puisqu'elles permettent de partager des informations sur la connaissance du marché et des tendances de consommation, d'échanger sur les bonnes pratiques respectives et de collaborer à l'élaboration d'outils concrets (supports d'information et de sensibilisation, formations communes, outil de récolte de données, etc.).

Depuis 2017, Nuit Blanche? assure la coordination de la plateforme Nightlife du GREA. Cette plateforme est composée d'une vingtaine de professionnels romands du domaine de la prévention et de la réduction des risques en milieu festif. À côté des réunions plénières qui permettent d'échanger des informations entre les membres, plusieurs groupes de travail thématiques ont été mis en place dans le but de répondre aux besoins spécifiques des professionnels. Parmi les thématiques abordées par les groupes de travail : la formation (via la mise en place d'une plateforme d'échange de contenus visant à la formation des pairs), la communication (au travers d'une réflexion commune sur l'utilisation des réseaux sociaux) et l'élaboration d'une brochure sur l'intervention en milieu nightlife.

Nuit Blanche? a également intégré le groupe d'expert « Nightlife et Consommation de substances récréatives » du réseau Safer Nightlife Suisse qui réunit des acteurs comme l'OFSP, Infodrog, le GREA,

le Fachverbandsucht, l'Union des villes suisses, le Label Safer clubbing, la police fédérale, Swissmedic, Addiction suisse et divers acteurs de terrain. Nuit Blanche? participe à ce groupe de réflexion ainsi qu'à plusieurs groupes de travail qui y sont rattachés, notamment depuis 2017, à un groupe chargé d'élaborer des standards pour l'ensemble des dispositifs de Drug checking en Suisse.

Perspectives 2018

Début 2017, Nuit Blanche? est devenue un dispositif à part entière de l'association Première ligne et a acquis par la même occasion une certaine pérennité financière puisque les salaires de l'équipe de coordination et des intervenants sont assurés jusqu'en 2020.

2018 a débuté avec un nouvel acquis, puisque l'équipe de Nuit Blanche? vient de s'installer dans un nouveau local dont le bail a été repris par l'association Première ligne, au cœur des Grottes. Cet espace offre de nouvelles possibilités à Nuit Blanche? dans la mesure où il permettra d'y installer les bureaux de la coordination, d'offrir un espace de travail pour l'équipe d'intervenants mais aussi d'héberger le Service d'analyse de substances psychoactives (Drug checking) stationnaire, qui nous l'espérons, pourra voir le jour encore en 2018.

En parallèle des permanences Drug checking, Nuit Blanche? souhaite organiser des permanences sans analyse, ouvertes aux personnes qui souhaiteraient venir rencontrer l'équipe. L'accueil sera gratuit, sans rendez-vous, afin de répondre à des questions en lien avec la consommation de substances des intéressés et/ou celle de leurs proches, mais aussi pour les organisateurs qui voudraient venir chercher du matériel d'information et de réduction des risques pour leurs événements. Ce nouveau local offre aussi à Nuit Blanche? un espace permettant d'organiser d'avantage de formations et de séances de coaching pour les organisateurs d'événements et leur staff, ce qui est d'ailleurs l'un des objectifs de l'action pour 2018.

Nuit Blanche? a également prévu d'organiser plusieurs interventions de terrain pour le Drug Checking avec la présence du laboratoire mobile d'analyse de substances du Pharmacien cantonal de Berne.

Dans le but de redynamiser les actions de terrain, des initiatives sont en cours pour mobiliser d'avantage l'équipe d'intervenants sur le développement de projets spécifiques. Ces derniers travaillent sur l'élaboration d'un projet de stand mobile qui proposera, au petit matin et en période d'after, des petits déjeuners adaptés aux besoins des consommateurs, accompagnés d'informations et de conseils de réduction des risques. Une autre équipe travaille, en collaboration avec les associations Dialogai et Aides, sur la mise en place d'un projet d'intervention

7 Substance hallucinogène, dérivé synthétique de la mescaline.

8 Substance hallucinogène de la famille des amphétamines et des phenethylamines.

9 Substance dérivée du 2C-B, un hallucinogène de synthèse.

10 Les cathinones sont des phényléthylamines proche des amphétamines et provenant des feuilles du khat.

auprès des publics HSH, en lien avec la thématique du Chemsex.

L'enjeu pour Nuit Blanche? est de rester proche de son public. Nous souhaitons continuer à observer et documenter l'arrivée de nouvelles substances ainsi que le développement des pratiques à risques afin d'adapter continuellement notre offre à l'évolution des besoins de notre public. Nous voulons proposer des réponses pragmatiques et créatives qui permettent d'informer sans juger et de renforcer les capacités d'agir des consommateurs de substances récréatives et festives.

L'équipe de travail

Roxane Morger Mégevand, Coordinatrice
Stephane Moelo, Collaborateur

L'équipe d'intervenants Nuit Blanche?
Maeva Barria, **Mehdi Cantor**, **Laeticia Castella**,
Lois Castellano, **Emma Courtaigne**, **Edoardo Daverio**,
Fatima Laribi, **Muriel Laurent**, **Sebastien Lotterio**,
David Perrin, **Amalia Sanchez**, **Nathanaël Sterenberg**

L'équipe d'intervenants du Service d'analyse de substances (Drug Checking)
Maeva Barria, **Caroline Bartolini**, **Yasmina Brandtner**,
Laeticia Castella, **Myriam Henchoz**, **Muriel Laurent**,
Karine Mucciante, **David Perrin**, **Dre Georgia Pouliou**,
Nathalie Rhis, **Olivier Stabile**, **Nathanaël Sterenberg**

www.nuit-blanche.ch
contact@nuit-blanche.ch

**nuit
blanche?**



Les points forts pour le Pôle

Les six années d'activité du Pôle ont permis de démontrer des champs possibles d'intégration et de sécurisation en proposant des prestations de réinsertion adaptées aux situations de précarité des personnes usagères de drogues. En 2017, le Pôle a travaillé sur une nouvelle mouture des postes de travail, a recherché des fonds privés pour indemniser ces postes, à approvisionné le FAR, repéré avec l'équipe du Quai 9 les situations vulnérables et à risque et trouvé une nouvelle place de stage.

Le point fort de l'année réside dans la **gestion de processus de prises en charge complexes**, qui s'est traduite par la pertinence d'un travail d'accompagnement individualisé et en réseau initié ou référé par le Pôle. La stratégie participative et collaborative avec nos partenaires clés - et pour ne citer que les essentiels : le CAAP Arve (HUG), l'AdN, l'APRETO, le Bateau Genève, la Mamajah, l'Orangerie, la Virgule, le Service social de la prison de Champ-Dollon, le Service social de la ville de Genève ainsi que des assistants sociaux de l'Hospice Général - ont permis d'intervenir sur des situations à risque et ont largement participé à l'amélioration d'un grand nombre d'entre elles.

2017 a aussi été marqué par un **changement d'organisation interne avec une nouvelle composition d'équipe**, avec la mise en place d'un secrétariat Pôle, l'arrivée d'un stagiaire PPE+ (pour une mission de six mois, afin de promouvoir nos commandes pour nos ateliers de travail et la vente de badges confectionnés par les bénéficiaires du Pôle) ainsi que l'aide de collaborateurs Quai 9 dans des tâches d'accueil, d'encadrement d'ateliers et d'accompagnements individualisés.

Mobilisée, l'équipe du Pôle poursuit ses efforts dans **l'adaptation de ses prestations, au plus proche des besoins des personnes usagères de drogues et dans un esprit d'amélioration continue**. *Etre adossé à une salle de consommation, être proche du milieu de la rue et de la précarité* ouvrent les portes d'une relation de proximité et de confiance du public Quai 9, véritable clé de voute à l'émergence d'une prise en charge de personnes identifiées à risque et où Première ligne semble l'ultime recours à un autre parcours de vie plus sécurisant.

Description du dispositif

Le Pôle est le dispositif de réinsertion dédié aux personnes usagères de drogues fréquentant le Quai 9. Créé en septembre 2010, il a initialement eu pour objectif de valoriser les compétences des personnes engagées dans des activités rémunérées au sein de l'association. Très vite, le constat de situations de vie dégradées se situant dans des précarités durables a fait évoluer le dispositif vers une pratique participant à l'amélioration globale d'un contexte de vie, encore souvent centré sur le produit. Aujourd'hui, le Pôle définit un travail de réduction des risques sociaux, complémentaire au travail de réduction des risques sanitaires, mené par le dispositif Quai 9. Par ailleurs, il s'inscrit parfaitement dans le « Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030¹ », émis par le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé.

Réduire les méfaits liés à l'usage de drogue, c'est agir sur la santé globale². Il s'agit de dépasser la focalisation sur l'usage strict d'une consommation afin d'agir à la fois sur les conditions de vie et les comportements mais aussi sur les facteurs sociaux et environnementaux de la personne. Nous observons que les situations personnelles des personnes couplées à un environnement « drogue de rue et précarité » génèrent un risque élevé pour la santé. Afin de lutter contre les parcours d'exclusion, le Pôle propose un soutien personnalisé, destiné aux bénéficiaires du Quai 9 qui permet de réaliser des projets de sécurisation et d'amélioration globale, tenant compte à la fois des besoins médicaux et sociaux de la personne usagère de drogues.

Public cible

Dans la continuité des années précédentes, le public cible du Pôle est, une fois encore, en situation de précarité préoccupante, naviguant dans une zone de vulnérabilité à une désaffiliation³ complète de la société.

1 <https://www.ge.ch/document/concept-cantonal-promotion-sante-prevention-2030>

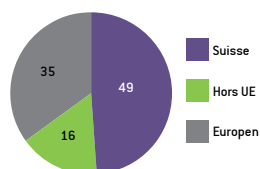
2 Définition donnée par l'OMS (1946) « état complet de bien-être physique, mental et social ». La notion de santé s'est émancipée de la dimension strictement médicale et prend en compte un ensemble de déterminants économiques, sociaux et environnementaux.

3 De Castel R (1991) « de l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation » dans face à l'exclusion le modèle français, sous la direction de J. Donzelot, Paris, Editions Esprit

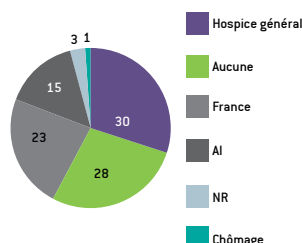
En 2017, 83 personnes sont renseignées sur leur situation de désaffiliation via six indicateurs clés :

CARTOGRAPHIE DES USAGERS PÔLE 2017 EN %
concerne les nouveaux arrivants, les retours et les anciens 2016 (N=83)

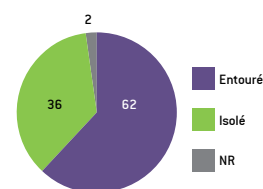
Droits sociaux



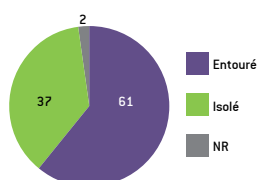
Couverture sociale



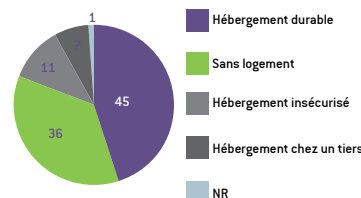
Réseau institutionnel



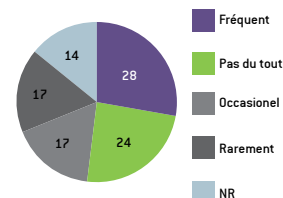
Réseau social



Type de logement



Réseau familial



NR = non renseigné

En lien avec l'étude HETS⁴, le Pôle travaille essentiellement des projets avec un groupe cible de personnes usagères de drogues de rue, composé de personnes désaffiliées indépendamment de leur statut, en rupture avec leurs droits et ressources auxquels elles peuvent prétendre. Ces personnes usagères fréquentent quotidiennement le Quai 9 et la consommation de drogues est plutôt invasive, voire problématique. Cependant, ce groupe démontre une capacité à se mobiliser autour d'un projet de réinsertion car s'éveille le désir de sortir d'une spirale infernale et de subvenir à des besoins de base (logement, soins, relation). Ce groupe est révélateur de cheminements à risque que nous identifions comme suit :

- Personne étrangère, de passage à Genève,
- Personne sortant de prison,
- Personne sans domicile fixe,
- Personne fréquentant quotidiennement le Quai 9 pour la salle de consommation,
- Personne pour qui la vie est centrée autour des produits.

L'exposition à ces facteurs expose la personne à un risque potentiel de précarisation et d'errance, à des effets nocifs pour la santé allant de la perte de contrôle au niveau de la consommation et de la situation de vie en général (perte droits sociaux, activité illégale, etc.). En effet, nos observations au Quai 9 montrent que la désaffiliation maintient les personnes usagères de drogues dans une zone de relégation, facteur majeur dans les consommations à risque.

Les premiers résultats de l'étude HETS révèle que le groupe cible des personnes usagères du Quai 9 dites vulnérables s'investit difficilement dans des projets. L'étude montre que leur situation est stabilisée, la consommation est plus ou moins gérée et que ces personnes bénéficient déjà d'une sécurité financière et médicale. Pour autant, ces personnes participent volontiers à des ateliers mais elles ne formulent pas de demande claire par rapport à un projet de réinsertion. Ce groupe navigue dans une voie de garage, où l'estime de soi est dépréciée et les perspectives de réinsertion maigres ou peu satisfaisantes. Elles évoluent dans un espace d'isolement social important où la fréquentation du Quai 9 est importante en qualité de repère. Pour ce public, l'enjeu est de pouvoir esquisser un projet à la hauteur de leur situation qui n'est pas dans une zone complète de désaffiliation.

4 Etude HETS mandatée par le Comité de pilotage Quai 9, présidé par la Direction générale de la santé – DEAS sur la provenance et les besoins socio-sanitaires des personnes usagères de drogue fréquentant le Quai 9^o.

Objectifs spécifiques et prestations

Au-delà de la valorisation des compétences sociales et professionnelles, menées au travers des ateliers bas seuil notamment, l'objectif d'améliorer la situation globale de la personne usagère de drogues s'est poursuivi durant toute l'année écoulée. Le travail de réseau s'est densifié, s'est révélé indispensable tant une seule situation rencontrée montre l'ampleur de la complexité que les professionnels doivent aborder quotidiennement. Le réseau est incontournable pour permettre une réelle réaffiliation hors de la consommation active car le Pôle n'a pas la prétention de répondre à l'ensemble des besoins, le plus crucial restant l'hébergement.

Les prestations développées au sein du Pôle sont en constante évolution afin de mobiliser au mieux les personnes usagères de drogues. Les ateliers d'insertion, avec l'offre de postes de travail adaptés, se sont multipliés et répondent aux besoins de reconnaissance et d'utilité que notre public formule quotidiennement. Demandeur de travail, il frappe tous les jours à la porte du Pôle, il se révèle consciencieux et assidu à la tâche proposée.

Les accompagnements individualisés, la mise en réseau, suivant les besoins individuels de chaque personne, ainsi que l'expertise de l'usage de produits psychotropes et de l'appréhension de ce public sont aussi des prestations connues et reconnues aujourd'hui au sein de notre association et à l'extérieur de nos murs.

Bilan 2017 et chiffres

87 usagers ont emprunté la passerelle du Pôle, dont **43 personnes** avec un projet individualisé,

1'949 heures de travail adaptés, dont **1'736 heures** d'ateliers, **51 heures** de mise à disposition et **165 heures** de stage. En détail, **1'152 heures** pour des ateliers d'utilité interne à l'association (travaux d'entretien, ramassage, comptage de monnaie et buffet) et **584 heures** pour des commandes externes,

7'000 boîtes flash ont été confectionnées pour l'automate à seringue, placé dans la cour des locaux de l'association,

7'540 boîtes flash pour les hôpitaux universitaires,

10'000 boîtes box et **1'450 mises** sous pli pour la FEGPA,

3'650 badges pour différents partenaires (CPV, TSHM FASE, GREA, Café Cornavin, Bateau Genève, quelques privés, Fondation ABS, magasin Nature en vrac, Nuit Blanche ?).

La consultation du Pôle concerne plus de 87 usagers du Quai 9 : 43 usagers connus en 2016, 37 nouveaux entrants 2017 et 7 retours⁵. Ces personnes se répartissent entre des postes de travail adaptés et des suivis individualisés. Il est difficile de comptabiliser les aides ponctuelles partant de demandes immédiates au Quai 9, mais elles concernent une vingtaine d'usagers hors postes et suivis.

Les trente sept nouvelles personnes sont entrées par le biais des ateliers dont la majorité a été relayée directement par l'équipe du Quai 9. A noter qu'une personne a été référée directement par le CAAP Arve. Alors que pour une moitié de personnes, les ateliers sont utilisés essentiellement pour leurs caractères occupationnels, momentanés et financiers, ils permettent de déboucher sur des projets d'ordre administratif, santé, relais réseau, retour sur territoire et même de travail pour l'autre moitié.

Au Pôle, la personne usagère peut trouver une ressource financière de dépannage via des ateliers et s'occuper, et/ou recevoir une prise en charge individualisée qui débouche sur des relais clés (substitution, droits, logement, administratif, social, santé, immigration). Elle peut trouver ponctuellement une assistance pour ses problèmes administratifs (dettes, recours, courriers, remise en contact réseau), préparer et anticiper un retour sur le territoire, trouver une place de stage, voire de travail, avoir une personne de contact en cas d'hospitalisation et/ou d'incarcération et rétablir/accéder à des droits sociaux.

Ainsi, les personnes peuvent entrevoir momentanément une décentration hors consommation via l'accès à des postes de travail adaptés ou élaborer un projet plus conséquent de réinsertion où le mode de vie « drogue et rue » laisse place à une perspective de vie plus sécurisante. Nous sommes convaincus que les dommages sanitaires peuvent se réduire considérablement, si nous proposons de nouvelles portes permettant une amélioration durable de leur santé globale.

Les postes de travail du Pôle

En 2017, une nouvelle mouture des postes, plus accessibles aux capacités et conditions de participation des personnes les plus fragilisées s'est dessinée. Ces postes se déclinent en trois niveaux d'existence : premièrement les ateliers, deuxièmement les mises à disposition et troisièmement les stages. L'idée fut de privilégier l'accès à un grand nombre de personnes, de maintenir une forte fréquentation aux ateliers « bas seuil »⁶ qui reste la 1^{re} étape à la mise en activité et d'évaluation de la personne en situation de travail et de mobilisation autour d'un projet. Ce changement a conduit à une diminution globale d'heures travaillées, avec la disparition des activités dites régulières liées principalement au ramassage

5 Anciens usagers suivis du Pôle qui ont abouti un projet de réinsertion dans le passé.

6 Ateliers adaptés aux capacités de la personne et de son état d'éveil, avec inscription sur demande.

(cette activité a néanmoins su recenser sensiblement le même nombre de personnes impliquées, soit plus de 87 personnes). Ces ateliers ont du succès car les commandes sont concrètes et répondent à une réelle demande, les travailleurs ressentent un sentiment d'utilité au service de l'association, des partenaires ainsi que pour eux-mêmes au niveau de l'estime de soi. Aussi, l'encadrement a été renforcé, c'est plus de 264 ateliers qui ont été menés durant l'année écoulée. Ces ateliers ont pu engendrer un support à la relation avec la personne, des propositions de postes de mise à disposition ou de stages avec nos associations et entreprises partenaires dans les secteurs de nettoyage, jardinage et aide cuisine (collaboration avec l'entreprise sociale de l'Orangerie, le Bateau Genève et nouvellement la Mamajah et l'association Point Chaud). Les prestations développées au sein du Pôle sont en constante évolution et réadaptation afin de mobiliser au mieux les personnes usagères de drogues. Les postes de travail adaptés se sont multipliés et répondent aux besoins de reconnaissance et d'utilité que notre public formule quotidiennement.

L'accompagnement individualisé

Le Pôle propose une intervention globale sur la situation de la personne, en prenant en compte les besoins de santé et d'insertion, en favorisant l'empowerment individuel du bénéficiaire. Il s'agit d'une prise en charge de sa situation de précarité, en assurant son suivi à travers le réseau afin de réduire la marge d'exclusion socio-sanitaire. Le Pôle s'inspire du case management, il coordonne et assure pour les personnes usagères suivies une assistance hors mur afin de répondre à leurs besoins de sécurisation. Une fois la personne en démarche de projet avec le Pôle, ce dernier va investiguer les alternatives de parcours et tenter de fédérer les ressources manquantes autour de la personne. Cela implique de décloisonner les interventions et de travailler avec l'entourage et les institutions impliquées dans le réseau d'accompagnement. L'intervention du Pôle vise à favoriser pour la personne un accompagnement progressif vers un projet de réinsertion : notion de petit pas et en collaboration avec quelques partenaires clés.

En 2017, ce sont plus de 43 personnes qui ont réalisé un projet avec une prise en charge individualisée, soit le double qu'en 2016. Ces personnes ont eu l'opportunité de sortir de leur situation précarisée avec le soutien du Pôle et de ses partenaires. Voici quelques thématiques de projets réalisés :

10 réinsertions socioprofessionnelles avec des contrats au Bateau Genève, à l'entreprise sociale de l'Orangerie, un contrat d'apprentissage et un autre de travail dans le domaine du bâtiment,

10 retours sur le territoire d'origine avec pour certains l'appui de la Croix Rouge et du CAAP Arve,

2 rétablissements de droits avec une demande d'asile et accès aux droits de chômage,

7 projets administratifs : remise en route avec les administrations publiques, courriers délaissés, recours, amendes.

5 projets de soins : entrée en hospitalisation, démarche de soins généraux et cure,

1 suivi en prison : un projet de retour sur le territoire français s'est construit à partir de Première ligne pendant le temps de l'incarcération, en collaboration étroite avec le Service social de la prison pour aboutir à un retour sur le territoire d'origine dès la sortie,

8 relais réseau : des projets de réinsertion via l'encadrement d'institutions s'est réalisé avec l'APRETO, l'Hospice Général, le CAAP Arve, le Service de protection de l'adulte (SPAd) ainsi que la médecine communautaire.

Ces thématiques sont abordées de manière simultanée, voire parallèlement et non de façon cloisonnée. L'objectif premier étant principalement de retrouver des droits communs et d'apporter une sécurisation de la situation globale, il s'agit de combiner une prise en charge avec des actions multiples, en matière de traitement de substitution, de participation à des ateliers adaptés, de mise à l'abri, de démarches administratives et de reprises de contact avec un entourage soutenant. De plus, afin de soutenir les personnes usagères en suivi et ne percevant pas de revenu fixe, le Fonds d'aide à la réinsertion FAR] est actionné pour contribuer à réaliser certaines démarches administratives (ex : paiement coût carte d'identité, des nuitées d'hébergement d'urgence temporaire, des frais de transport transfrontalier et des retours au pays).

La combinaison de ces différents moyens d'aide (suivi, contact réseau, FAR) et la pro-activité de la personne à s'investir dans un projet de réinsertion permet de renforcer plus efficacement la sortie d'un parcours précaire centré exclusivement sur la consommation de drogues. Notons que seul un cas particulier est resté dans la zone de désaffiliation, jusqu'à perdre ses droits de résidence, et plonger dans un mode de vie uniquement centré autour de la drogue et de la rue et ce, malgré les multiples tentatives de prise en charge effectuées par les services médicaux et sociaux du réseau.

Vignettes

Marc

34 ans, français, sans domicile fixe, en errance depuis de longues années à Genève, participe aux ateliers du Pôle sans demande particulière d'assistance. Marc s'est satisfait d'un mode de vie centré sur la rue et la drogue et n'a guère gardé de liens avec des institutions d'aide mis à part Première ligne. Incarcéré durant l'année 2016 sur France, une correspondance s'est mise en route afin de tenter de coordonner avec le service de probation la possibilité de remettre à jour ses droits français. Malheureusement lors de sa sortie, c'est au Quai 9 qu'il s'est retrouvé, sans document d'identité, ni transfert de soins. Le parcours d'errance a repris de plus belle et Marc a retrouvé le rythme de vie précaire, avec une santé détériorée, une fatigue grandissante et une consommation de psychotropes abusive. Dans une logique de petits pas, des temps d'accueil, des douches, du dépannage d'habits, des ateliers et des entretiens individualisés avec le Pôle, des visites médicales avec le médecin du Quai 9 ainsi que des accompagnements hospitaliers et avec l'association Apreto ont été initiés pour aider Marc à se raccrocher à une prise en charge médicale, en tentant de le mobiliser afin de sécuriser sa situation. Malgré les difficultés grandissantes, son état de santé et des conditions de plus en plus précaires, Marc s'est projeté dans un projet de cure co-construit avec l'APRETO. Avec son adhérence à ce projet de soin, nous avons pu coordonner et faciliter le relais avec le Service d'addictologie de St-Julien pour aboutir à une post-cure orchestrée par l'APRETO. Rassuré, il s'est enfin réjoui de changer de vie. A ce jour, nous n'avons plus de nouvelle.

Cheref

40 ans, magrébin d'origine avec des droits européens espagnol, parcours d'errance sur le canton de Genève depuis plus de six années, connu dans le réseau de précarité et au Pôle depuis plusieurs années. Il consomme quotidiennement au Quai 9 et travaille dans le cadre des 90 jours dans nos stages avec la Mamajah. Cheref a perdu ses espoirs d'intégration dans le pays et l'idée de rentrer au pays a émergé. Fatigué moralement de vivre au jour le jour, de trouver un abri pour dormir, un travail pour s'installer, il a repris contact avec sa mère au Maroc suite à une recherche assidue de ses coordonnées. Cheref n'est pas complètement autonome et a eu besoin de l'assistance du Pôle pour préparer son retour au pays. En effet, la barrière de la langue, de sa compréhension cognitive et son manque de logique organisationnelle a rendu parfois le suivi cocasse. Confiant, il a adhéré à notre assistance et nous avons réussi à collaborer avec la consultation du CAAP Arve pour qu'il puisse repartir au Maroc rejoindre sa famille. Ayant des droits européens, il n'entraîne pas dans les conditions d'aide de la Croix Rouge et c'est à travers le FAR qu'un billet d'avion a pu être financé. Cheref

nous a redonné des nouvelles après deux semaines nous remerciant de ce que l'on a fait pour lui.

Aleksei

50 ans, ancien consommateur, il vient au Quai 9 essentiellement pour le lien social, se sortir de l'ennui et se retrouver avec des pairs. Connu dans le réseau genevois, ayant droits suisse, il bénéficie de l'Hospice Général. En avril 2017, il se retrouve à la rue suite à une expulsion d'hôtel. Pour cause de multiples problèmes d'intégration dans les institutions, il ne peut pourvoir à une mise à l'abri pérenne dans le canton. D'un parcours de vulnérabilité, Aleksei glisse dans la précarité et dort à la rue ou à l'aéroport où il est régulièrement mis sous amende. Il participe aux ateliers et expose sa situation et ses difficultés de reprendre pied. Le Pôle investit le réseau et s'aperçoit qu'il est partiellement entouré. N'ayant plus de contact avec sa famille, son repère central est celui de son lourd suivi médical fait au CAAP Arve. Ainsi, nous avons créé une collaboration entre la consultation du CAAP Arve, l'accueil de Nuit et l'hospice afin de communément mettre un filet de sécurité en termes d'hébergement et de suivi social. L'assistante sociale du CAAP a pu avec celle de l'Hospice général réinvestir pour un projet de foyer à la Chaux-de-Fonds, effectif quelques mois plus tard. Dans l'intervalle, le Pôle a pu donner un sentiment d'aération pour Aleksei en lui proposant des temps de travail dans la semaine et suivant son projet mené par le réseau. Il a pu entrer dans un centre résidentiel au mois d'octobre 2017.

Mi-Ki

Jeune français de 30 ans, il a effectué un parcours d'errance drogue de rue courant 2016. A plusieurs reprises, il a eu le souhait de prendre de la distance avec ce mode de vie et a tenté de se raccrocher à des projets de cure en France et de renouer contact avec sa famille. Incarcéré, le Pôle a poursuivi le contact afin de clarifier ses possibilités de sortie, proposé des alternatives au retour de la rue et préparé un plan plus solide de prise en charge. Preneur, Mi-Ki s'est mobilisé dans la préparation d'un relais sur Besançon, le Pôle a pu avec le service social de Champ-Dollon compléter les éléments du dossier d'intégration pour un foyer (CHRS) en région française. A sa sortie de prison en février 2017, Mi-Ki a fait un court passage au Quai 9 et a profité de prendre contact avec les derniers interlocuteurs pour planifier son départ. Organisé, il est reparti aussitôt.

Perspectives 2018

Une fois encore, le Pôle a démontré que des parcours reconnus à risque ont pu déboucher sur des réponses positives en matière de sécurisation et de réinsertion. Une prise en charge globale initiée par le Pôle est reconnue et appréciée par et auprès de nos partenaires. En effet, le dispositif représente une mesure d'assistance pour la personne usagère de drogues et est considéré comme une ressource indéniable pour notre réseau. Nous entrons en matière sur les situations compliquées, nous positionnant comme une référence de lien pour la personne usagère, créons des ponts entre les institutions, rassurons sur les parcours et redonnons espoirs sur des issues possibles. Nous avons réalisé que ce travail de portes ouvertes avait un impact considérable sur des situations que nous pouvions imaginer insolubles. 2017 a montré qu'une considération mutuelle de travail collaboratif s'installe et perdure entre nos partenaires institutionnels. Les accompagnements individualisés, la mise en réseau, suivant les besoins individuels de chaque personne, ainsi que l'expertise de l'usage de produits psychotropes et de l'appréhension de ce public sont aussi des prestations connues et reconnues aujourd'hui au sein de notre association et à l'extérieur de nos murs.

Dans la lancée et afin d'intensifier l'accompagnement sur le territoire d'origine de personnes usagères de nationalité française ou ayant des droits sur le sol français une collaboration avec l'association APRETO sera mise sur pied dès le mois de mars 2018.

En travail de réseau, le Pôle tentera de renforcer ses alliances, notamment avec l'Hospice Général pour intensifier des projets concrets de réinsertion.

Globalement, nous imaginons travailler sur une forme de package « soins, logement et travail » qui permettrait de travailler sur les trois niveaux en parallèle. Ces trois items correspondent bel et bien aux besoins primaires que toute personne a la légitimité d'exprimer, le besoin de prendre soin de lui, l'accès à un hébergement correct et durable et le besoin d'une reconnaissance et d'une utilité au sein de notre société.

A la recherche de pratiques innovantes et pragmatiques, nous nous attellerons à préserver nos partenariats et à optimiser l'utilisation de nos outils de travail, voire d'en développer de nouveaux. Notre volonté est de poursuivre notre contribution à la modification de trajectoires à risque, permettant de quitter une zone de désaffiliation vers une sécurisation pour certains et pour d'autres d'innover dans de nouveaux repères sociaux pouvant apporter bien-être et une meilleure qualité de vie.

L'équipe de travail

Marie-Claire Gamma, coordinatrice du Pôle
marie-claire.gamma@premiereligne.ch

Loïc Stefan, conseiller en insertion
loic.stefan@premiereligne.ch

Gloria Jimenez Théraulaz, secrétariat
gloria.jimenez@premiereligne.ch

Tobie de Montenach, stagiaire PPE+
[dès décembre 2017]

T. +41 22 748 28 78

pole@premiereligne.ch
www.premiereligne.ch



Perspectives 2018 et Conclusion

A la lecture de ce rapport, vous l'aurez constaté, le travail en réduction des risques liés à l'usage de drogues légales et illégales n'est pas prêt de s'arrêter !

Les personnes usagères de drogues, en usage problématique et vivant dans des contextes de vie difficiles, sont toujours présentes à la porte du Quai 9 au quotidien, les enjeux de prises de risques en milieux festifs, avec l'émergence des nouveaux produits de synthèse notamment, se multiplient ; la question du statut de la personne usagère de drogues comme citoyenne dans une cité demeure plus que vivace ; l'audace d'apporter des solutions durables à une meilleure régulation des marchés de la drogue doit encore s'expliquer et s'argumenter au-devant de la scène, la proposition de rencontres entre grand public et personnes usagères de drogues autour de l'art doit se poursuivre... autant de défis et de nouveaux projets que l'association Première ligne continuera de porter et à développer !

Dans la 2^e partie de l'année 2018, le changement de personne à la direction de l'association va apporter de nouvelles énergies, des impulsions inédites pour poursuivre, avec l'ensemble du personnel et les membres du comité, le travail passionnant et complexe liés à l'usage de substances psychoactives.

Nous allons poursuivre sans relâche la défense de l'accès universel au Quai 9 et le processus pour le démarrage concret du Projet de Service d'analyse de substances psychoactives. Nous continuerons à rêver d'un 2^e lieu, complémentaire au Quai 9, en défendant cette fois-ci la question de la séparation des modes de consommation ; cela permettrait aux deux lieux de travailler sur la spécificité des modes de consommation et risques associés afin de redonner une vraie dimension dans la qualité du travail d'accueil pour chacune des structures.

Pour 2018, et pour les années à venir, nous allons continuer à travailler les questions drogues et la place de la personne usagère de drogues au sein de la société, au sein de notre cité. Au niveau du financement, et avec nos interlocuteurs de l'Etat, nous souhaitons poursuivre nos discussions par rapport à l'enveloppe VIH/Sida dans laquelle notre association demeure. Nous souhaiterions en effet sortir de cette enveloppe pour pouvoir disposer d'une enveloppe « drogues » qui correspond nettement plus aux enjeux qui occupent l'association.

Nous allons continuer à faire évoluer nos pratiques, nos réflexions et nos prestations pour rester, toujours, au plus proche des réalités et des besoins des personnes usagères de drogues auxquelles nous dédions le présent rapport d'activités. En 2017 encore une fois, ces dernières nous ont démontré leur mobilisation et leur adhésion à nos prestations, demandeuses d'être considérées comme des partenaires actifs et reconnus.

Avec également nos nombreux partenaires du réseau, nous souhaitons poursuivre notre contribution à la formulation de nouvelles politiques en matière de drogues, de précarité et de migration.

N'oubliez pas de visiter notre site :
www.premiereligne.ch

Des grands et chaleureux mercis à :

- L'Etat de Genève, Le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS),
- La Direction générale de la santé et ses représentants
- La Direction générale de l'Action sociale et ses représentants
- La Ville de Genève, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, le Département des constructions et de l'aménagement, le Département des finances et du logement, ses représentants et services
- La Commission consultative en matière d'addictions, Mme Ruth Dreifuss, la présidente, et les membres
- Le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie (DEAS)
- Les membres du Comité de pilotage du Quai 9
- Une Fondation privée
- La Loterie Romande
- Le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)
- La Fondation Ernst Göhner
- Le Département fédéral des affaires étrangères - DFAE
- L'ensemble des personnes usagères de drogues qui se sont impliquées dans des activités de travail ponctuelles ou régulières
- Les remplaçants et remplaçantes du Quai 9
- Les membres de l'association et les donateurs
- La commune de Collonge-Bellerive
- Les vacataires médecins intervenant pour la consultation médicale : David Schrupf, Mathieu Rougemont, Thierry Favrod-Coune ainsi que la Dr Barbara Broers (Unité Dépendance, Département de médecine communautaire et de premier recours) et les HUG pour la mise à disposition de médecins
- Les institutions sociales et sanitaires partenaires Argos, le Service d'addictologie du CAAP Arve (HUG), l'Apreto d'Annemasse, l'UMUS, le CAMSCO, le Centre Santé Migrants
- L'association Apreto, Jean-François Gicquel, Alexandre Jousserand, Hélène Mangel et Stéphane Akoka (nouveau directeur)
- François Schmutz, Luc Broc, Raphaël Naëf, Nicolas Grillet, Yvana Boccadamo, le poste de Cornavin, le poste municipal et la police genevoise
- Richard Boldrini et Frédéric Boll de la police genevoise
- L'équipe du Service des Urgences (HUG) ainsi que Josette Simon, Adolfo Villar et Thierry Musset
- PharmaGenève, Jean-Luc Forni et l'ensemble des pharmacies genevoises
- Jacqueline Reverdin pour la formation à la réanimation
- Securitas SA et les agents de sécurité délégués
- Les partenaires de l'enveloppe VIH-sida : le Groupe sida Genève, l'association « Boulevards », Dialogai et PVA Genève
- Nos fournisseurs et l'association Partage
- Le Collectif CAPAS, la plate-forme STAMM, Quartier Contact, l'ensemble des professionnels du GREA, Rel'ier ainsi que toutes les institutions du réseau socio sanitaire genevois, extra cantonal et de France voisine
- Les écoles professionnelles en travail social (HETS Genève) et en soins infirmiers pour les collaborations dans le cadre des formations données par Première ligne et la formation des urgentistes (HUG)
- L'entreprise Prévention Maintien Santé au travail (PMSE)
- Les superviseurs Jean-Dominique Michel, Gabriel Delaunoy, Isabelle Lambert et René Cunjy
- Laurent Wicht, Jérôme Mabillard et Laure Scalambin du Centre de recherche sociale de la Haute école de travail social de Genève et Joëlle Libois
- L'Université ouvrière de Genève (UOG) et l'Ecole d'assistants socio-éducatifs (ASE)
- Infologo et Robert Hatt pour leur support informatique, Emmanuel Ducret pour la mise à jour des sites internet
- Christophe Al Kurdi pour la coordination de notre journal « réduire les risques », Alexandre Berge-rioux, graphiste
- Marie Probst et Caroline Bruhin ainsi que le Collectif Cartouche Noir
- La Fondation le Tremplin, Cédric Fazan son directeur, Fredy Muller et Florence Knopf
- L'envers du chaos et la Fanfare des canards des Cropettes
- La cellule d'intervention psychologique (AGPP police)
- Steeve Ray, architecte
- Les Entreprises Pierre Mayenzet, Leo Deco Sàrl, Juan Galera et Eddy Petitfrère de MPS Revêtement sol
- Max Jacot pour les photographies du présent rapport d'activités
- Sabine Elias Ducret pour la mise en page du présent rapport d'activités

avec le soutien de :



Les remerciements de l'Action Nuit blanche?

- Le Département de la Cohésion sociale et de la Solidarité et le Service de la Jeunesse
- Le groupe de soutien Nuit Blanche? composé des représentants de Carrefour addictionS, du Service de la Jeunesse (Ville de Genève), de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, du Groupe sida Genève, du Service d'addictologie (HUG), du Service de santé de l'enfance et de la Jeunesse (DIP) ainsi que les autres partenaires de Nuit Blanche? sur le Canton de Genève.
- Le réseau de partenaires romand et national : la plateforme Nightlife du GREA, le groupe d'expert Safer Nightlife Suisse d'Infodrog et ses divers groupes de travail, le collectif Safer Dance Swiss.
- Les organisateurs d'événements : Le festival Antigél, l'agence Headfun et le festival Electron, le festival Overground, le Mapping festival, le festival de la Bâtie, le Shankra festival, le festival Rock'n'poche, le Geneva Beer Festival, la Lake Parade, la fête de la Musique, le Service des relations extérieures de la Ville de Genève, les fêtes de Genève, 360 fever, le ZOO, la Gravière, le Motel Campo, le Weetamix, la Galva, OBDL, le Village du soir, le Bateau Genève.
- Et plus spécifiquement pour le projet Drug Checking : Le Conseil d'Etat genevois, la Commission consultative en matière d'addictions, le Service d'addictologie des HUG, le laboratoire du CURML, le laboratoire du Pharmacien cantonal de Berne, le Service des transports des HUG, le bureau d'études evaluanda, le groupe d'expert du Service d'analyse de substances psychoactives, l'ensemble des intervenants-e qui ont participé à la formation de base.

Les remerciements du Pôle

- A tous nos bénéficiaires du Pôle qui se sont mobilisés pour améliorer leur situation de vie précaire, à leur courage à mener leurs démarches de réinsertion et aux échanges riches et touchants de leur parcours de vie
- L'équipe du Quai 9 et plus particulièrement Valentine Naef, Vanessa Lehmann, Nadia Borel, Nicolas Pontinelli, Olivier Stabile, Vincent Carruzzo, Didier Mathis et Oulfa Bouhalfaia pour le soutien apporté au Pôle et bénéficiaires
- A Nuit Blanche? pourvoyeuse d'ateliers pour ses besoins en badges et travaux en tout genre.
- Pierre Desnoyers pour les services d'intendance et d'encadrement de travail
- Gloria Jimenez-Theraulaz, pour la gestion de la caisse et les démarches administratives du Pôle
- Le Dr David Schrupf (Unité Dépendances-SMPR) pour les relais médicaux réalisés depuis les permanences effectuées au Quai 9
- L'association de l'Orangerie, pour la continuité du partenariat pour les stages de réinsertion. La Mamajah et l'association Point Chaud pour avoir accueilli quelques stagiaires
- La Consultation du CAAP Arve (service d'addictologie-HUG), la prison de Champ-Dollon, et le service des urgences pour les commandes de boîtes flash, la FEGPA-Carrefour prévention pour le conditionnement de boîtes boxes et de mise sous pli, le GREA, TSHM de la FASE, la Fondation ABS, Café Cornavin, le Bateau Genève, le CPV, Nature en Vrac et d'autres personnes privées pour la confection de badges personnalisés
- L'ensemble de nos partenaires du réseau pour nos suivis : le Service social de la prison de Champ-Dollon, l'Hospice Général, SOS Femmes, Entracte d'Argos, La Croix Rouge, le Bateau Genève, l'accueil de Nuit de l'Armée du Salut, le Club social rive droite et les abris PC, la Virgule, l'APRETO, l'UTHA (unités d'hospitalisation du service d'addictologie des HUG), ELSA (équipe de liaison et des soins en addictologie, hôpital de St-Julien), l'APRETO, l'hôtel Première classe d'Annemasse, Ville La Grand, les équipes au CAAP Arve (consultation ambulatoire d'addictologie des HUG)
- L'équipe du STAMM, collectif des structures qui interviennent auprès des publics précaires à Genève
- Les amis et familles qui entourent nos bénéficiaires dans leurs projets de réinsertion
- Les donations anonymes

avec le soutien de :





Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

L'Association Première Ligne, Genève

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association Première Ligne, constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, du tableau de variation des capitaux propres, et de l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 répondent aux exigences légales (CC, CO, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques), aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC, plus particulièrement la RPC 21.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 6 avril 2018

AG/sk - 100188ROR - 5 ex.

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 457'532.31 compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexes)

COMPTÉ D'EXPLOITATION

COMPTÉ D'EXPLOITATION DU 01.01.17 AU 31.12.17	BUDGET2017	2017	2016
PRODUITS	2 596 215	2 727 670.85	2 590 292.15
Etat de Genève	2 495 990	2 514 170.00	2 395 990.00
Dons et cotisations	3 400	2 470.00	3 460.00
Produits affectés	-	137 800.00	149 266.00
Autres produits	96 825	73 230.85	41 576.15
CHARGES COÛTS	-2 544 211	-2 480 558.49	-2 331 102.44
Charges de personnel	-2 088 177	-2 051 474.98	-1 962 187.84
Activités Quai 9	-456 034	-395 892.96	-367 122.00
Activités Pôle	-	-977.65	-1 792.60
Activités NB? : Drug Checking	-	-32 212.90	-
CHARGES ADMINISTRATIVES	-102 004	-167 801.18	-100 775.00
Coûts des locaux	-36 000	-70 921.92	-40 415.05
Charges véhicules	-	-12 550.93	-
Communication & visibilité	-12 004	-28 027.00	-19 897.70
Frais généraux	-36 000	-38 071.98	-20 265.70
Honoraires fiduciaire	-12 000	-12 000.00	-13 920.00
Assurances	-6 000	-6 229.35	-6 276.55
RESULTAT D'EXPLOITATION	-50 000	79 311.18	158 414.71
Résultat financier	-	-497.54	-360.17
Résultat exceptionnel	-	6 372.45	-
Variation du capital des fonds	-	13 561.30	158 054.54
<u>Attribution de fonds affectés</u>	-	-137 800.00	-149 266.00
<u>Utilisation de fonds affectés</u>	50 000	151 361.30	21 536.34
RESULTAT AVANT REPARTITION	-	98 747.39	30 324.88
Part subvention de l'entité	25%	-24 686.85	-30 324.88
Part subvention Etat	75%	-74 060.54	-
RESULTAT APRES REPARTITION	-	-	-

BILAN

BILAN COMPARATIF AU 31.12.2017		2017	2016
ACTIFS		457 532.31	375 227.60
ACTIFS CIRCULANTS		352 334.60	288 550.13
<u>Liquidités</u>	<u>A1</u>	212 263.60	75 566.57
<u>Créances résultant de prestations</u>	<u>A2</u>	3 230.55	62 288.30
<u>Autres créances à court terme</u>	<u>A3</u>	24 642.55	31 945.21
<u>Stock matériel</u>	<u>A4</u>	5 916.65	3 985.20
<u>Actifs de régularisation</u>	<u>A5</u>	106 281.25	114 764.85
ACTIFS IMMOBILISES		105 197.71	86 677.47
<u>Immobilisations financières</u>	<u>A5.1</u>	2 595.00	-
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>A5.2</u>	16 655.84	4 728.90
<u>Immobilisations corporelles affectés</u>	<u>A5.3</u>	85 946.87	81 948.57
PASSIFS		457 532.31	375 227.60
CAPITAUX ETRANGERS C.T.		72 660.32	56 711.30
<u>Dettes résultant de prestations</u>	<u>P1</u>	-	1 230.00
<u>Autres dettes à court terme</u>	<u>P2</u>	9 859.05	9 989.80
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>P3</u>	62 801.27	45 491.50
CAPITAUX ETRANGERS L.T.		74 060.54	-
<u>Subvention non dépensées à restituer à l'Etat</u>	<u>P4</u>	74 060.54	-
FONDS AFFECTES		296 482.45	328 874.15
<u>Pôle</u>	<u>P7</u>	-	11 923.18
<u>Fonds lié au Pôle</u>	<u>P8</u>	7 503.90	5 950.15
<u>Nuit blanche?</u>	<u>P9</u>	45 146.57	79 523.57
<u>Formation réanimation</u>	<u>P10</u>	3 835.60	3 835.60
<u>Loterie Romande</u>	<u>P11</u>	58 904.14	32 512.50
<u>Fondation Meyrinoise du Casino</u>	<u>P12</u>	21 126.72	27 696.36
<u>Fondation privée</u>	<u>P13</u>	19 325.70	27 971.10
<u>Fonds affectés service d'analyse DC</u>	<u>P14</u>	80 252.83	46 549.70
<u>Fonds affectés étude Quai 9</u>	<u>P17</u>	17 475.00	-
<u>Fonds DGAS - DEAS</u>	<u>P15</u>	-	50 000.00
<u>Fonds de développement projet</u>	<u>P16</u>	42 911.99	42 911.99
FONDS PROPRES		14 329.00	-10 357.85
<u>Réserve issue des résultats antérieurs a 2013/2016</u>		6 706.24	6 706.24
<u>Part de subvention non dépensée cumulée</u>		-17 064.09	-47 388.97
<u>Part de subvention non dépensée de l'exercice</u>		24 686.85	30 324.88

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PERMANENTS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PERMANENTS

pour l'exercice clos au 31 décembre 2017

Fonds affectés Pôle	01.01.	Produits	Frais	Transfert	31.12.
Etat GVE - Fonds drogues	11 923.18	-	-11 923.18	-	-
Fonds liés au Pôle	5 950.15	5 130.00	-3 576.25	-	7 503.90
TOTAL POLE	17 873.18	5 130.00	-15 499.43	-	7 503.90

Fonds affectés NB	01.01.	Produits	Frais	Transfert	31.12.
Etat GVE - Fonds drogues	25 916.03	-	-	-25 916.03	-
Recettes affectées au fonds	53 607.54	26 740.00	-35 200.97	-	45 146.57
TOTAL NB	79 523.57	26 740.00	-35 200.97	-25 916.03	45 146.57

Fonds affectés	01.01.	Attribution	Utilisation	Transfert	31.12.
Réanimation	3 835.60	-	-	-	3 835.60
DGAS - DEAS	50 000.00	-	-50 000.00	-	-
Fonds Drug checking	46 549.70	40 000.00	-32 212.90	25 916.03	80 252.83
Etude Quai 9	-	57 800.00	-40 325.00	-	17 475.00
Développement projet	42 911.99	-	-	-	42 911.99
Fonds affectés investissements					
Loterie Romande : rénovation locaux	32 512.50	40 000.00	-13 608.36	-	58 904.14
Fondation Meyrinoise du Casino : informatique	27 696.36	-	-6 569.64	-	21 126.72
Fondation privée : véhicule	27 971.10	-	-8 645.40	-	19 325.70
TOTAL FONDS AFFECTES	231 477.25	137 800.00	-151 361.30	25 916.03	243 831.98

Subvention non dépensée Etat	01.01.	Attribution	Utilisation	Transfert	31.12.
Subvention non dépensée Etat	-	-	-	74 060.54	74 060.54
TOTAL SUBVENTION ETAT	-	-	-	74 060.54	74 060.54

Fonds propres	01.01.	Attribution	Utilisation	Transfert	31.12.
Capital de l'entité au 31.12.12	6 706.24	-	-	-	6 706.24
Part de subvention non dépensée de l'exercice	-17 064.09	-	-	-	-17 064.09
Résultat exercice et répartition	-	98 747.39	-	-74 060.54	24 686.85
TOTAL FONDS PROPRES	-10 357.85	98 747.39	-	-74 060.54	14 329.00

Annexe 1

Missions et objectifs de Première ligne

Les missions et objectifs de Première ligne sont les suivants :

- Contribuer à l'amélioration de la santé et des conditions de vie des personnes qui consomment des produits psychotropes. En collaboration avec le réseau socio-sanitaire existant, les responsabiliser et renforcer leurs capacités à adopter des comportements de prévention,
- Réduire les conséquences négatives liées à la consommation : transmission du VIH/sida et des hépatites, infections, overdoses, problèmes psychologiques et sociaux associés à l'usage de drogues,
- Encourager le maintien du lien social et renforcer la dignité de l'usager en contribuant à limiter les situations d'exclusion,
- Etablir le contact avec des personnes ne fréquentant pas ou peu les services sociaux et médicaux (ou en rupture avec ceux-ci), en leur offrant des espaces d'accueil et des interlocuteurs facilement accessibles. Favoriser l'accès aux institutions actives dans le traitement de la toxicodépendance et aux autres institutions socio-médicales,
- Promouvoir l'information et la solidarité en sensibilisant l'ensemble des partenaires de la communauté à la réduction des risques et à la situation de vie des usagers de drogues,
- Observer et produire des données objectives sur les évolutions des modes de consommation des substances psychoactives, interpellier les autorités et former les partenaires du réseau et de la communauté, prendre en compte les nouvelles problématiques et initier des projets de réduction des risques adaptés,
- Collaborer avec la population pour le développement de pratiques de gestion communautaire des problèmes liés à l'usage de drogues, sensibiliser le public à la problématique et contribuer à limiter certains problèmes vécus par le voisinage.

Annexe 2

Le réseau du Pôle

Le réseau est la clé de voûte pour faciliter et sortir les personnes du cercle vicieux de la désaffiliation. Notre réseau permet de traiter des problématiques structurelles (logement, droits, ressource financière, sécurité physique et affective, reconnaissance, etc.). La logique étant : « à plus on s'entoure autour de la situation de la personne, à mieux elle réalise son projet de réinsertion ». Le Pôle s'attelle donc, en parallèle aux postes de travail, à remettre du lien avec l'entourage soutenant et qui influence positivement sur la prise en charge de la personne au niveau de sa santé et sa qualité de vie.

Le partenariat établi autour des situations individuelles en 2017 :

1. La santé

- Médecin intervenant 2x/semaine au Quai 9
- CAAP-Arve (Consultation ambulatoire d'addictologie), HUG, Genève
- UTHA (Unités d'hospitalisation du service d'addictologie), HUG, Genève
- APRETO (CSAPA en ambulatoire), Annemasse, France
- ELSA (équipe de liaison et de soins en addictologie), Hôpital de St-Julien, France

2. Le logement

- L'accueil de Nuit de l'Armée du Salut, Genève
- Les abris d'hébergement hivernal de la ville de Genève
- La Virgule (association pour les sans abri), Grand-Lancy, Genève

3. Les services sociaux

- L'Hospice Général
- Pro-Infirmis
- SOS Femmes
- Service social de la prison de Champ-Dollon
- L'Entr'acte (ARGOS)
- La Croix Rouge (Service d'aide au retour)

4. L'insertion

- Le Bateau Genève
- L'Orangerie
- La Mamajah
- Le Point Chaud

5. Aide financière

- Le FAR (Fond d'aide à la réinsertion-Première ligne)

6. Plateforme précarité

- Le STAMM (collectif de structures qui interviennent auprès des publics précaires à Genève. Il apporte une vision globale des problématiques liées à la précarité, mais aussi, de repérer des ressources extérieures à Première ligne susceptibles d'améliorer la situation de nos bénéficiaires.

Par rapport à 2016, le réseau s'est davantage structuré et coordonné autour des situations qui nous ont été communes. Des liens réguliers via des contacts téléphoniques, visites, partenariats, conventions de stage en lien avec nos bénéficiaires a permis d'améliorer notre prise en charge de la personne, de l'accompagner de manière globale sur sa situation problématique et d'agir de façon complémentaire.

Le Pôle joue le rôle d'agent de coordination entre les différents acteurs (santé/social/insertion, etc.) jusqu'au moment où la personne s'inscrit dans un environnement suffisamment soutenant et sécurisé.

Impressum

Contact

Association Première ligne
6 rue de la Pépinière
1201 Genève

T : 022 748 28 78
(direction-administration-Quai 9 et le Pôle)

T : 022 733 70 50
(espace rue JJ de Seillon – Nuit blanche?)

info@premiereligne.ch
www.premiereligne.ch
www.facebook.com/associationpremiereligne

Pour le présent rapport d'activités

Rédaction : Martine Baudin, directrice
Aurélié Péter-Contesse, coordinatrice Quai 9
Roxane Morger Mégevand, coordinatrice
Nuit Blanche ?
Marie-Claire Gamma, coordinatrice Pôle
Gloria Jimenez Théraulaz, secrétaire pour le Pôle
Graphisme : Sabine Elias Ducret
Photographie : Max Jacot

© Association Première ligne 2018 ;
reproduction autorisée avec mention de la source